

Québec tourne en rond dans le dossier des sages-femmes

Page A 2



Des militaires demandent la démission du président

Page A 5

www.ledavoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 116

LE JEUDI 26 MAI 2005

87c + TAXES = 1\$

## Nathalie Simard poursuit Guy Cloutier

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Après avoir recouvré son droit de parole avec la levée de l'ordonnance de non-publication mardi, Nathalie Simard passe à l'offensive et exige réparation de la part de Guy Cloutier. Elle a intenté hier une poursuite en dommages et intérêts de 1,2 million de dollars contre son ancien imprésario et la firme à travers laquelle il gérait sa carrière, Novem Communications, maintenant propriété de sa fille Véronique.



Guy Cloutier

La poursuite déposée par les avocats de Mme Simard réclame 5578 \$ pour les frais de psychologue et les coûts de médicaments, 300 000 \$ pour la perte de revenu, 800 000 \$ en dommages moraux et 100 000 \$ en dommages punitifs.

À travers la plume de ses avocats, Nathalie Simard décrit le contrôle total qu'exerçait Guy Cloutier sur tous les aspects de sa vie, et ce, dès sa plus tendre enfance. Il était perçu comme un «père de remplacement», lui qui avait tiré sa famille d'une situation économique précaire en prenant en charge la carrière du jeune René puis, plus tard, celle de sa sœur Nathalie. M. Cloutier a agi à titre de gérant de Mme Simard de 1979 jusqu'en février 2004, quelques semaines avant son arrestation.

VOIR PAGE A 8: SIMARD

■ L'éditorial de Josée Boileau, page A 6

## L'or noir coule entre la Caspienne et la Méditerranée

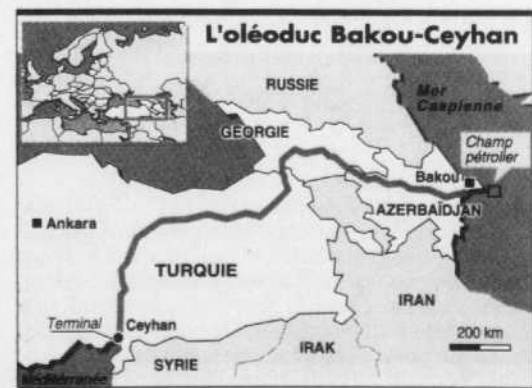
LADA EVGRACHINA

Bakou — Entré en service hier en Azerbaïdjan, un nouvel oléoduc à vocation stratégique reliera la mer Caspienne à la Méditerranée en limitant l'emprise de la Russie sur les exportations de pétrole du Caucase.

Ce pipeline, construit par un consortium international dominé par le géant du pétrole britannique BP, exportera à terme plus de un million de barils de pétrole par jour d'Azerbaïdjan en suivant un itinéraire compliqué qui passe par la Géorgie et aboutit au port méditerranéen de Ceyhan.

Cette entreprise, appuyée par les États-Unis, contribue à refaçonner la carte géopolitique du Caucase en réduisant la dépendance économique de la région envers Moscou. Elle donnera aussi au Kazakhstan,

VOIR PAGE A 8: OR NOIR



AGENCE FRANCE-PRESSE

INDEX

7	8313100067	2	
Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 5	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

## L'Irak fait appel à l'ONU

Incapable d'assurer seul la sécurité, Bagdad demande le prolongement de la présence des forces américaines



THAÏER AL-SUDANI REUTERS

Pompiers et policiers irakiens s'affairent sur les lieux d'un attentat suicide à la voiture piégée qui a fait trois victimes parmi les policiers et trois autres blessés hier dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad. Débordées par ces actes de violence quotidiens, les autorités irakiennes ont demandé le prolongement de la présence de la coalition militaire dirigée par les États-Unis.

New York et Bagdad — Les autorités irakiennes ont demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de permettre à la coalition militaire menée par les États-Unis de rester en Irak, s'estimant encore incapables d'assurer seules la sécurité du pays.

Cet aveu survient dans le contexte d'importantes opérations militaires américaines contre la rébellion et au lendemain de l'annonce selon laquelle un des principaux chefs de celle-ci, Abou Moussab Zarqoui, a probablement été grièvement blessé.

Le ministre irakien des Affaires étrangères, Ho-

chiyar Zebari, a fait sa demande dans une lettre qui circulait hier à l'ONU.

«Dans sa situation actuelle, notre pays continue d'affronter une insurrection armée qui compte encore dans ses rangs des combattants étrangers opposés au passage de l'Irak à la démocratie», a déclaré Zebari dans cette lettre adressée au représentant danois Ellen Loj, qui préside le Conseil de sécurité ce mois-ci.

«Malgré nos efforts continus pour créer des forces de sécurité, elles ne sont pas encore aptes à assumer seules la responsabilité du maintien de la sécurité nationale

et la défense de nos frontières», poursuit-il.

La résolution 1546, adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité le 8 juin 2004, mettait en place le programme de la transition démocratique irakienne, autorisait la présence en Irak des forces menées par les États-Unis et prévoyait un réexamen du mandat américain ou bien 12 mois après

VOIR PAGE A 8: IRAK

■ L'éditorial de Serge Truffaut, page A 6

## Le pichet déborde

Les microbrasseries s'appêtent à désobéir à la loi pour forcer Québec à modifier une réglementation «injuste»

FABIEN DEGLISE

C'est la petite goutte qui vient de faire déborder le pichet. Incapables de vendre leur bière en dehors de leurs établissements au Québec alors qu'ils peuvent très facilement l'exporter aux États-Unis, les propriétaires de «broue-pubs», ces microbrasseries ayant pignon sur rue dans la province, ont décidé de passer à l'offensive. Comment? En défiant dès la semaine prochaine la loi sur la vente de la bière afin de dénoncer «une réglementation injuste et incohérente» ainsi que l'inertie d'un gouvernement qui tarde à la corriger.

«Il est temps que quelque chose se passe, a expliqué hier au Devoir Pierre Turgeon, propriétaire de la microbrasserie L'Inox à Québec. Chaque fois que l'on voit poindre un début de règlement avec Québec, il y a un changement de gouvernement, un changement de ministre, un changement à la direction de la Régie [des alcools, des courses et des jeux (RACJ)] et tout est à recommencer. De toute évidence, la volonté politique n'est pas là. Mais ça ne peut plus durer.»

Les brasseurs artisans de bière bouillonnent. Et pour se faire entendre, ils s'appêtent donc à em-

prunter la voie de l'illégalité, annoncent-ils, sans plus de détail. Le «coup d'éclat», disent-ils, programmé au début de la semaine prochaine, vise à mettre en lumière le paradoxe d'une loi désuète, selon eux, qui nuit à leur développement.

C'est qu'en matière de brassage, le Québec dispose en effet d'un système à deux vitesses avec, dans ses rouages, deux permis de brasseur. L'un, dit artisanal, permet aux «broue-pubs» de vendre leur bière uniquement dans les bars, généralement ultrapopulaires, entourant leur cuve de fermentation, mais aussi dans le réseau de la SAQ. L'autre, qualifié d'industriel, offre les mêmes avantages, avec en prime, depuis un amendement apporté à la loi sur la vente d'alcool en 1997, la possibilité de mettre la bière en bouteille pour la vente à emporter et la mise en rayon dans les épiceries et les dépanneurs du Québec.

Le hic, c'est qu'actuellement ces microbrasseries ne peuvent pas toutes se prévaloir du permis industriel, accessible uniquement lorsque les cuves de fermentation sont physiquement séparées de l'espace réservé à la vente et à la consommation de la bière, selon les termes de la loi. Un détail qui a son importance et qui a aussi

VOIR PAGE A 8: PICHET



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Benjamin Tremblay, un membre du personnel des 3 Brasseurs, rue Saint-Denis, à Montréal. Le monde des microbrasseries s'impatiente devant la lenteur de Québec à modifier la loi sur la vente de la bière.



JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

UNMUSÉUMNATUREMONTRÉAL

### Le Rendez-vous horticole

Cette année, on jardine... naturellement!

27, 28 et 29 mai de 9 h à 17 h

- Près de 150 exposants
- Conseils sur le jardinage écologique
- Grande vente de nouveautés horticoles
- Causeries par des personnalités du monde de l'horticulture
- Démonstrations des experts du Jardin

Programme complet: [www.ville.montreal.qc.ca/Jardin](http://www.ville.montreal.qc.ca/Jardin)  
Demandez le Passeport Rendez-vous horticole, valide pour 2 jours.

JARDIN BOTANIQUE  
4101, rue Sherbrooke Est  
Téléphone: 514 • 872 • 1400



Montréal



## • LES ACTUALITÉS •

# Québec tourne en rond dans le dossier des sages-femmes

Rien ne sert de former des sages-femmes si elles n'ont pas de lieux pour pratiquer, dénonce une coalition

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Il faudra plus que l'annonce d'une politique de périnatalité promise hier par le ministre Philippe Couillard pour contenter la Coalition pour la pratique sage-femme. Sortie les mains vides de l'étude des crédits budgétaires, la coalition, forte d'une dizaine d'organismes, estime que ce revers aura pour conséquence de mettre sur la glace le développement de nouvelles maisons de naissance, un avis que partage la porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, Louise Harel.

Il revient en effet aux agences de chaque région d'accorder le financement nécessaire à la mise sur pied d'une maison de naissance. Mais voilà, les agences ont à peine les crédits nécessaires pour couvrir les coûts de leur système, elles qui ont vu l'enveloppe de la santé passer de 1,2 milliard il y a deux ans à 963 millions l'année suivante, pour atteindre les 780 millions cette année.

«Il y a des projets, comme ceux du Plateau, des Laurentides ou de Limoilou, qui attendent un feu vert qui ne vient pas parce que le ministre n'a pas dédié de crédits [aux maisons de naissance] comme il le fait pour les personnes âgées, la santé mentale ou le maintien à domicile», dénonce la députée d'Hocheville-Maisonnette.

Mme Harel demande donc au ministre Couillard de faire le nécessaire pour que sa volonté politique se traduise par l'octroi de crédits dédiés spécifiquement au développement de maisons de naissance. Son objectif: développer au moins deux maisons de naissance par année afin, qu'à terme, chaque région puisse disposer d'un tel service.

Pour le moment, le Québec ne dispose que de huit maisons de naissance. Ainsi, si la loi permet aux femmes qui le désirent d'être



La coalition demande au gouvernement de débloquer des fonds pour développer de nouvelles maisons de naissance.

suivies par une sage-femme, bien peu de parturientes ont accès à ce service. «Présentement, de 1 à 2 % des femmes accouchent avec une sage-femme; nous savons qu'il y a facilement 13 % des femmes qui aimeraient le faire mais ne le peuvent pas, faute de services», fait valoir Geneviève Labelle, coordinatrice au Regroupement Naissance-Renaissance.

La Coalition pour la pratique sage-femme est d'autant plus déçue du désintérêt manifesté par le ministère que plusieurs des projets qui sont prêts à décoller ne peu-

vent être lancés faute de sous, mais aussi faute de clarté dans les lignes gouvernementales. «Techniquement, il revient aux agences de faire le développement, mais dans les faits, tout le monde se renvoie la balle», déplore Mme Labelle.

À 800 000 \$ par année, les frais de roulement d'une maison de naissance typique sont pourtant une aubaine pour le système de santé. Pour ce montant, cinq ou six sages-femmes peuvent pratiquer en moyenne 250 accouchements par année.

La création de nouvelles mai-

sons de naissance est d'autant plus urgente que les femmes ont désormais le droit d'accoucher à la maison... si elles sont suivies par une sage-femme qui a accès à une maison de naissance. «On tourne en rond. On a des listes d'attente à n'en plus finir, des sages-femmes au chômage et, entre ça, on a un gouvernement qui paie pour les former mais qui ne développe pas les services pour répondre à la population», conclut Geneviève Labelle.

Le Devoir

# CHOI veut négocier son éventuel retour sur les ondes

NORMAN DELISLE

Québec — M<sup>r</sup> Guy Bertrand, avocat de Genex Communications, a proposé mardi de négocier dans les prochains jours les termes d'un nouveau permis avec le CRTC pour la station de radio CHOIFM de Québec.

«On va faire une proposition d'ici vendredi [demain] sur la durée [du permis], sur le code de déontologie d'une nouvelle entente», a signalé M<sup>r</sup> Bertrand en terminant sa plaidoirie devant la Cour fédérale d'appel.

Le bouillant avocat a dit faire cette proposition à la suite d'un certain malaise qu'il dit avoir perçu auprès des trois juges qui entendent l'appel déposé par Genex Communications contre le non-renouvellement de sa licence de CHOIFM décrété par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en juillet 2004.

«Les juges aussi sont inquiets. On sent sur le banc une inquiétude par rapport à cette décision astronomique, et les avocats ont du flair à ce sujet. Le CRTC a pris un marteau-pilon pour écraser une mouche», a dit M<sup>r</sup> Bertrand.

Cette négociation «se ferait avec le personnel du CRTC et l'entente pourrait être homologuée par la cour. Je pense que c'est une bonne formule», a poursuivi l'avocat de Genex.

Une proposition venant de Genex pourrait être prête d'ici demain et M<sup>r</sup> Bertrand espère que le CRTC sera «ouvert» à une telle proposition.

La décision du CRTC de ne pas renouveler le permis a été tellement radicale que «même les adversaires de CHOI disent que cela n'a pas de bon sens et que le Canada, comme démocratie, deviendrait la risée du monde», croit M<sup>r</sup> Bertrand. On souhaite que Genex obtienne justice et revienne en ondes. Si jamais la cour rejetait cette

proposition, M<sup>r</sup> Bertrand croit qu'il faudra probablement retourner devant le CRTC, devant possiblement des commissaires ad hoc spécialement nommés par le gouvernement fédéral, et qui pourraient entendre le dossier «de façon objective».

## Une licence est un privilège

Mais l'avocat du CRTC, M<sup>r</sup> Guy Pratte, a rappelé qu'une licence obtenue du CRTC par un poste de radio «constitue un privilège et non un droit».

«Il s'agit d'un privilège conditionnel et temporaire. Si on donnait raison à Genex au niveau du contenu, une licence de radio serait donnée pour tout le temps et on convertirait un privilège temporaire en droit acquis et permanent», a dit M<sup>r</sup> Pratte.

«Le CRTC accorde un permis pour un maximum de sept ans. Quand tu fais la demande, tu sais qu'il va venir à échéance après sept ans et tu sais que, pour qu'il soit renouvelé, le CRTC possède une discrétion», a poursuivi M<sup>r</sup> Pratte.

«La loi est claire depuis 1936, le CRTC a le droit, comme partout dans le monde, d'intervenir sur le contenu dans un contexte de limiter les propos offensants ou dégradants. La loi et les règlements doivent permettre un contrôle sur le contenu», a conclu M<sup>r</sup> Pratte.

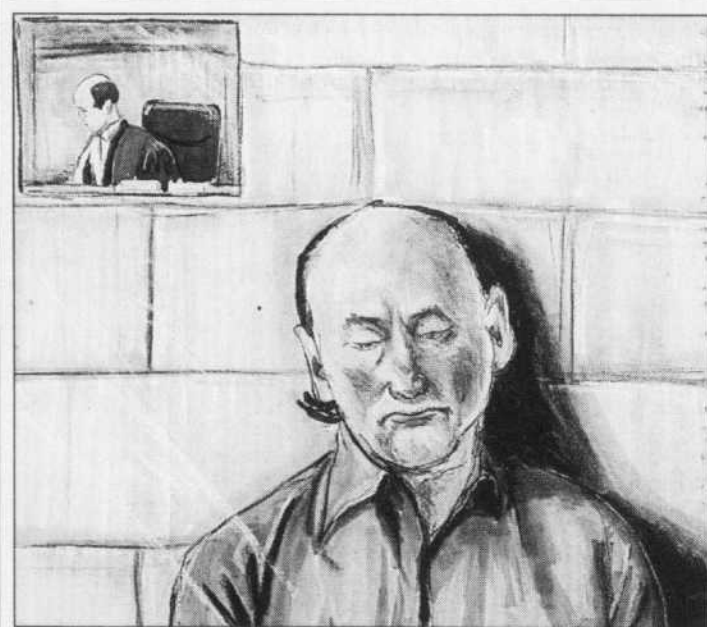
Le procureur du CRTC poursuivra sa plaidoirie mercredi devant les trois juges de la Cour fédérale d'appel.

Rappelons que le CRTC a refusé de renouveler le permis de diffusion de la station CHOIFM en juillet 2004 en invoquant les propos «outranciers» entendus en ondes. La direction de CHOIFM a depuis ce temps retiré des ondes l'animateur Jean-François «Jef» Fillion, auteur des propos jugés controversés.

Presse canadienne



Guy Bertrand



Robert Pikton, tel que dessiné par un artiste, a comparu par vidéoconférence hier afin de répondre à 12 nouvelles accusations déposées contre lui.

# Pikton est maintenant accusé de 27 meurtres

STEVE MERTL

New Westminster, C.-B. — Robert Pickton, l'homme qu'on croit être le pire tueur en série au Canada, fait face à 12 nouvelles accusations de meurtre, ce qui porte à 27 le nombre total d'accusations pesant contre lui.

Sept des nouvelles accusations découlent de l'enquête préliminaire de Pickton. Les cinq autres sont le résultat de preuves obtenues depuis la tenue de l'enquête préliminaire.

Pickton a été envoyé à son procès à la conclusion d'une enquête préliminaire qui a débuté en janvier 2003 et a pris fin six mois plus tard.

Il est accusé d'avoir joué un rôle dans la disparition de certaines des femmes — plus d'une soixantaine, principalement des travailleuses du sexe toxicomanes — qui ont disparu du quartier défavorisé de Downtown Eastside à Vancouver.

Cinq des nouvelles accusations portent sur les décès de Cara Ellis, Andrea Borhaven, Kerry Koski, Wendy Crawford et Debra Lynne Jones. Sept autres accusations sont reliées aux décès de Marnie Frey, Tiffany Drew, Sarah Devries, Cynthia Feliks, Angela Jardine, Diana Melnick et une femme non identifiée.

Les 15 accusations précédentes

ont trait aux décès de Serena Abotsway, Mona Wilson, Jacqueline McDonnell, Diane Rock, Heather Bottomley, Andrea Joesbury, Brenda Ann Wolfe, Jennifer Lynn Furninger, Helen Mae Hallmark, Patricia Rose Johnson, Georgina Faith Papin, Heather Chinnock, Tanya Holyk, Sherry Irving et Inga Hall.

Ces 15 accusations couvrent la période de 1996 à 2002, mais certaines des nouvelles accusations sont reliées à des décès remontant à 1995.

Pickton a comparu par vidéoconférence. Son avocat, Peter Ritchie, a fait savoir au juge qu'il souhaite obtenir une ordonnance de non-publication plus étendue, pour éviter que les procédures ne soient dévoilées dans les médias étrangers et sur Internet.

Le procès devrait débuter à l'automne, par un long voir-dire, c'est-à-dire un procès dans le procès qui examine la preuve avant que celle-ci ne soit soumise à un jury. La portion publique du procès devrait démarrer en janvier, en Cour suprême de la Colombie-Britannique, à New Westminster.

L'accusé, qui est âgé de 55 ans, est gardé derrière les barreaux depuis son arrestation, le 7 février 2002.

Presse canadienne

Investissez-vous :

# 1 800 463-5229

## Obligations à taux fixe

Capital garanti à 100 %. Remboursables à l'échéance.  
Choix d'échéances de 1 à 10 ans. Achat à partir de 100 \$.

Termes	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Taux annuels (%)	2,05	2,50	2,85	3,10	3,40	3,80	4,00	4,15	4,30	4,40

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

BONI DE

1%

la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ou passez nous voir au 2000, av. McGill College, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h. Nos bureaux sont également ouverts les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements

Québec

# POLITIQUE

**JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE  
CONTRE L'HOMOPHOBIE**
**1<sup>er</sup> juin 2005 - Impliquez-vous!**  
**www.homophobie.org**  
**Fondation Émergence (514) 866-6788**


Michel David

## Un programme de province

Camille Laurin disait jadis que les dispositions de la Charte de la langue française n'étaient pas «gravées dans la pierre».

Dans son esprit, la loi 101 était une mesure d'urgence destinée à répondre à une situation d'urgence, mais il était d'avis que, le jour où le Québec deviendrait souverain, il deviendrait moins nécessaire de rappeler continuellement aux immigrants qu'ils arrivaient dans un État essentiellement français.

Vingt-huit ans après son adoption, on peut légitimement prétendre qu'en dépit de progrès substantiels, la situation du français est encore trop fragile pour qu'on envisage certains assouplissements. Même dans un Québec souverain, qui ne changera pas de continent, il est probable qu'une certaine protection législative demeurera nécessaire, par exemple en matière d'affichage commercial.

Dans son statut actuel, on peut être d'avis que la force d'attraction de l'anglais est suffisamment inquiétante dans les communautés culturelles pour justifier l'extension au niveau collégial des critères d'accès à l'école anglaise qui s'appliquent aux niveaux primaire et secondaire.

Les plus récentes données rendues publiques par l'Office de la langue française, qui datent de 2001, indiquent que 54,3 % des allophones qui ont délaissé leur langue maternelle l'ont fait au profit de l'anglais, tandis que 45,7 % ont opté pour le français.

Il s'agit sans doute de «gains encourageants» depuis 1991, alors que seulement 35,8 % choisissaient le français, mais il demeure que, dans la région de Montréal, les transferts linguistiques profitent encore à l'anglais trois fois sur cinq.

Il n'en fallait pas davantage au «Robin de la langue», Yves Michaud, pour monter aux barricades en compagnie de six associations régionales du PQ, du Comité national des jeunes et du SPQ libre, qui appuieront au congrès des 3, 4 et 5 juin une résolution pour forcer les allophones à fréquenter le cégep français.

D'avance, M. Michaud balaie les objections que pourraient faire valoir «les frileux, les pusillanimes et les éternels bons ententistes» qui refusent de faire face à «une implacable réalité».

◆ ◆ ◆  
Au congrès de mai 2000, la garde rapprochée de Lucien Bouchard avait utilisé tous les moyens pour faire battre une proposition identique à celle qui sera présentée au congrès de juin. On peut comprendre que M. Michaud en ait gardé un goût amer. Le débat avait donné lieu à un véritable tripotage procédurier qui s'apparentait à la tricherie.

Cette fois-ci, Bernard Landry a décidé de ne pas s'opposer à un mouvement qui paraît irréversible. Le chef du PQ connaît bien son parti. Maintenant que la question de son leadership est pratiquement réglée, il est inutile de provoquer les «purs et durs». Comme toujours, la langue servira d'exutoire à leur frustration. Ce sera déjà beau si on peut les convaincre de ne pas couper les vivres à l'université McGill.

Curieusement, ces gens qui se battent depuis des années pour que le PQ cesse d'envisager l'avenir dans une perspective provinciale et se donne enfin un «programme de pays» semblent incapables de considérer la question linguistique sous l'angle d'un Québec souverain. Sur la question du cégep, M. Michaud et ses amis défendent un programme de province.

Remarque, il a parfaitement raison de dire: «L'assimilation par la minorité anglo-québécoise à 55 % des immigrants, ça n'a pas de sens. Il n'y a aucun peuple qui est capable de tolérer ça.» Le problème est que les nouveaux arrivants débarquent dans un pays qui s'appelle encore le Canada, ne lui en déplaise, et ce qu'il qualifie de minorité anglophone y constitue en fait la majorité.

Dans un Québec souverain, il serait clair aux yeux de tous que la majorité est francophone et qu'il est bien plus intéressant de s'y intégrer. Certes, il restera toujours une minorité anglophone, dont les droits historiques devront être protégés de façon absolue, mais ce sera vraiment une minorité, avec tous les désavantages que cela comporte, même en Amérique du Nord.

Est-ce que ces «enfants de la loi 101», que le PQ se félicite de voir basculer en nombre grandissant dans le camp du OUI, appuieraient la souveraineté pour choisir ensuite de faire leur vie en anglais? Allons donc!

◆ ◆ ◆  
Depuis des décennies, les souverainistes réclament la totalité des pouvoirs en matière d'immigration. Si cela leur apparaît si important pour le Québec, c'est sûrement qu'ils en espèrent des avantages concrets, comme celui de pouvoir privilégier systématiquement des immigrants plus facilement intégrables à la majorité francophone, sans qu'Ottawa ait le moindre mot à dire.

Il ne faut pas sous-estimer non plus l'effet de la disparition du gouvernement fédéral, qui ne pourra plus peser de tout son poids en faveur du bilinguisme, comme les souverainistes ne cessent de le déplorer.

Dans dix jours, les délégués au congrès de juin vont inscrire dans le programme du PQ qu'un référendum sera tenu «le plus tôt possible dans le prochain mandat». Ne pourrait-on pas attendre un peu avant de s'attaquer à une refonte de la loi 101 qui ne sera peut-être pas nécessaire avec la souveraineté?

M. Michaud estime que la situation actuelle «est une entrave à l'avènement d'un Québec français, préalable à tout combat pour l'indépendance nationale». L'équation est mal posée: c'est plutôt l'indépendance nationale qui permettra l'avènement d'un Québec réellement français.

A moins, évidemment, que les péquistes eux-mêmes ne croient pas réellement à une victoire du OUI. Dans la perspective d'un Québec davantage affaibli par un troisième NON consécutif, où le français risquerait d'être perçu comme la langue des éternels perdants, il est en effet possible qu'un renforcement de la protection linguistique devienne indispensable.

En relançant les hostilités sur le front linguistique de façon totalement prématurée et peut-être inutile, le PQ pourrait bien réussir à saboter une conjoncture à laquelle aucun souverainiste n'aurait osé rêver il y a à peine dix-huit mois. Une condition indispensable à la réussite de son projet est qu'il n'apparaisse pas comme le prélude à l'acrimonie et à l'insécurité, qui ont toujours été associées au débat linguistique.

mdavid@ledevoir

Commission Gomery

## Les limites de l'enquête de Kroll

La firme de juricomptables ne peut dire dans quelle mesure le PLC a profité des contributions de Jean Brault

BRIAN MYLES

Aucune preuve ne permet de conclure que des contributions officieuses de 1,8 million de Jean Brault ont abouti dans les coffres du Parti libéral du Canada, section Québec (PLC-Q), a concédé hier le commissaire John Gomery, faisant la preuve des limites de la colossale enquête de la firme Kroll, Lindquist et Avey.

Malgré l'examen de 28 millions de pages de documents, les juricomptables de Kroll ne peuvent pas faire toute la lumière sur les flux financiers réalisés dans le cadre du programme de commandites entre le gouvernement fédéral, les agences de publicité et le PLC-Q. Tout au plus peuvent-ils certifier que Jean Brault, le fondateur de Groupaction, a sorti 1,8 million de sa poche.

«Nous ne faisons que reproduire les paiements que nous avons retrouvés dans les registres comptables», a dit le juricomptable Steven Whitla lors d'un contre-interrogatoire mené par Doug Mitchell, l'avocat du PLC-Q. «Nous sommes partis du témoignage de Jean Brault et avons vérifié s'il y avait des traces ou non des paiements dans ses états financiers, point à la ligne. Quant à savoir si l'argent a profité au Parti libéral, comme l'a suggéré Jean Brault, ce sera au commissaire de le déterminer», a-t-il ajouté.

Le commissaire Gomery a permis d'abréger l'exercice en reconnaissant que la preuve comptable ne soutenait pas la totalité des allégations de Jean Brault, notamment en ce qui a trait aux sommes versées au lobbyiste Alain Renaud. «La plus grosse part de cet argent n'a de toute évidence pas cheminé jusqu'au Parti libéral. Mais il s'agissait de sommes payées par Groupaction à des fins politiques, selon Jean Brault», a dit M. Gomery.

Le Parti libéral a cependant prêté foi à certaines déclarations de Jean Brault en reconnaissant mardi, lors de la publication du rapport Kroll, qu'il a reçu des contributions officieuses de 128 615 \$ de la part de M. Brault. La somme se ventile comme suit: 50 000 \$ versés à des travailleurs d'élections par l'entremise de Commando Marketing, la firme de Bernard Thiboutot, 24 975 \$ payés au «créatif» Richard Boudreau pour son travail militant lors de la campagne libérale de 1997, 14 790 \$ à la compagnie de M. Boudreau, utilisée comme paravent pour rémunérer d'autres travailleurs d'élections, et 39 850 \$ à Productions Caméo pour une vidéo réalisée pour le compte du parti.

De nouvelles tuiles sont tombées sur le PLC en fin de journée avec le témoignage de Gaetano Manganiello, un employé de la formation, payé 32 000 \$ par Pluri-Design à l'automne 1998 à l'instigation du directeur général à l'époque, Benoît Corbeil. Le PLC était fauché, ce pourquoi M. Corbeil s'est tourné vers Jacques Corriveau pour la rétribution des services de M. Manganiello, enfreignant en ce sens la loi électorale. M. Manganiello a aussi fait ses déplacements à bord d'une fourgonnette prêtée par Groupaction.

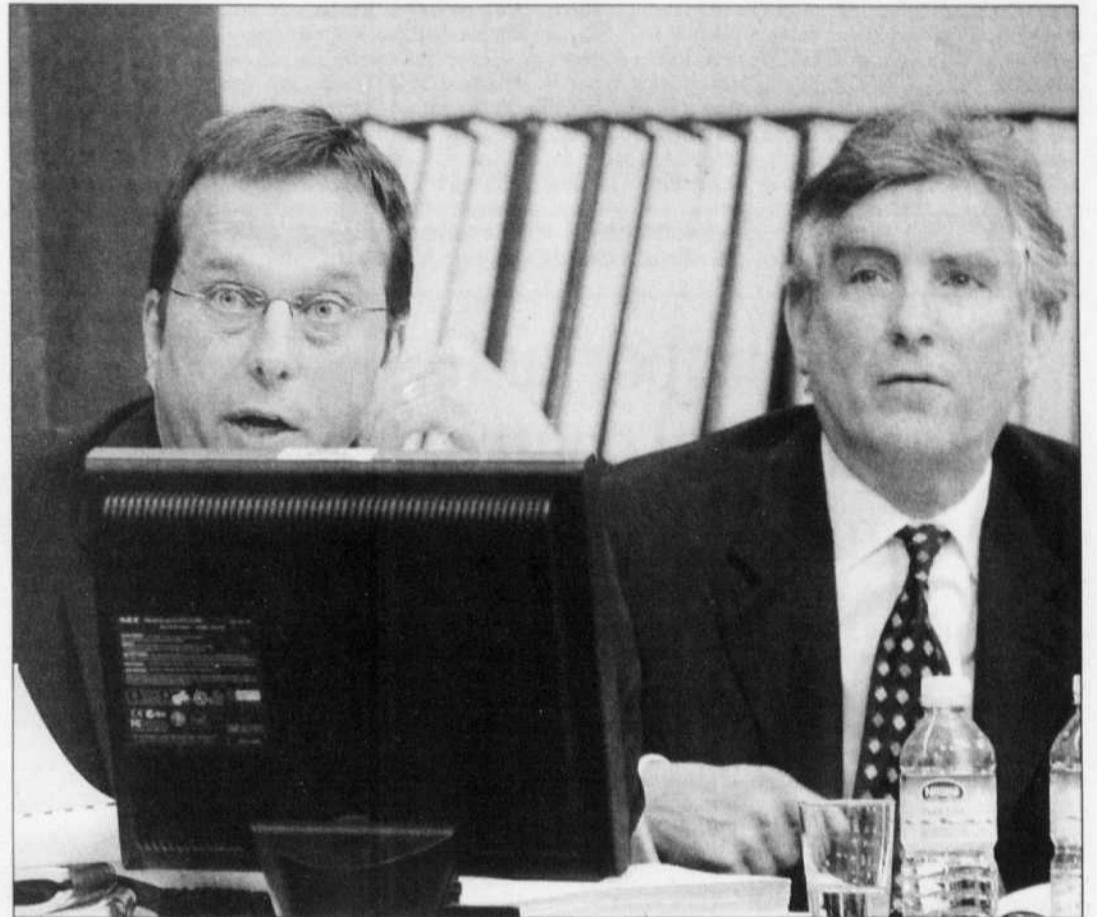
### Une pièce du casse-tête

L'examen de Kroll constitue une pièce importante du casse-tête que devra assembler le commissaire Gomery dans son rapport final, mais il ne dresse certes pas le portrait définitif du scandale des commandites.

Le juge devra soupeser son rapport en fonction des témoignages de Jean Brault, Michel Béliveau, Marc-Yvan Côté et Benoît Corbeil, qui ont tous reconnu l'existence de pratiques de financement occultes au sein du PLC-Q.

Les limites de l'enquête sont nombreuses mais ont été enterrées par l'avalanche de chiffres divulgués mardi.

La firme Kroll, Lindquist et Avey n'a pas obtenu toutes les données relatives au programme car elles n'existent tout simplement plus. Des agences ont détruit des documents après avoir obtenu l'approbation de Charles Guité, directeur du programme. Des états financiers n'ont pas été produits pendant des



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les experts de la firme Kroll, Lindquist et Avey, Robert Macdonald et Steve Whitla, ont reconnu les limites de leur enquête.

années entières, d'autres ont fait l'objet d'une «refonte» et les originaux restent introuvables. Le gouvernement du Canada a aussi procédé à des opérations de destruction de dossiers. Les comptes bancaires de nombreux acteurs du scandale, dont ceux de Jean Brault, Claude Boulay, Diane Deslauriers et Jacques Corriveau, sont restés fermés aux enquêteurs.

Ces entraves «limitent notre aptitude à faire rapport sur la destination ultime de tous les montants de commandites et d'activités publicitaires», précise Kroll.

Les enquêteurs ont par ailleurs fait preuve de mollesse dans la poursuite des fonds qui auraient été placés dans des paradis fiscaux par les publicitaires. C'est ainsi qu'ils n'ont pas enquêté sur les allégations portant sur Claude Boulay et son épouse.

Selon le quotidien *The Ottawa Citizen*, le couple a fait l'acquisition d'une maison aux États-Unis et paie un loyer à une compagnie enregistrée aux Bahamas en son nom. Cette astuce permet à M. Boulay et à son épouse de soustraire graduellement leur actif à la gourmandise du fisc canadien.

«Nous n'avons pas examiné les comptes bancaires personnels de chaque publicitaire», a reconnu le directeur canadien de Kroll, Robert Macdonald.

L'étude du rapport Kroll a enfin permis de clarifier les montants empochés par les dirigeants de BCP en salaires et dividendes qui sont attribuables aux commandites et aux activités de publicité. Il s'agit d'une somme de 5,8 millions et non de 21,9 millions. L'écart est imputable à un dividende spécial versé aux actionnaires lors de la vente de BCP à la firme française Publicis, ce qui n'a rien à voir avec les contrats fédéraux.

Le Devoir

## Jean Charest régularise le statut de son directeur des communications

JOCELYNE RICHER

Québec — Le premier ministre Jean Charest a mis fin hier au malaise qui entourait le statut de son conseiller Michel Guitard en le nommant officiellement directeur des communications de son cabinet.

Mais la nomination n'a pas pour autant freiné l'ardeur de l'opposition officielle, qui a continué hier à s'acharner sur son cas, en Chambre, comme elle le fait depuis plusieurs jours.

Aussi, même si M. Guitard est devenu un salarié comme les autres employés du cabinet du premier ministre, le député péquiste de Gaspé, Guy Lelièvre, a estimé que le directeur des communications devrait rembourser au fisc les sommes qu'il aurait dû lui envoyer, selon lui, du temps où son statut était différent, soit depuis février 2004.

Jusqu'à hier, M. Guitard était contractuel. Son entreprise — MGTD communications et stratégies — avait signé un contrat avec le cabinet du premier ministre, en février 2004, pour des services de communication.

Le contrat avait été conclu pour des honoraires de 150 000 \$, plus 40 000 \$ en frais de voyage, en vue d'effectuer 1000 heures de travail, soit 20 heures par semaine.

Comme il n'était pas salarié comme tel, il n'avait pas de contrat d'exclusivité, ce qui aurait pu le placer en conflit d'intérêts, avait soulevé l'opposition cette semaine.

Tant qu'il travaillera auprès du premier ministre, M. Guitard suspendra les activités de son entreprise, dont il était le seul actionnaire et dont le seul client était en

fait le gouvernement du Québec.

M. Guitard, qui occupait le poste de directeur des communications par intérim depuis le mois d'avril, a refusé hier les demandes d'entrevue.

Pressé de questions en Chambre, le vice-premier ministre, Jacques Dupuis, a rappelé que le statut de contractuel de M. Guitard ne contrevient pas aux règles d'embauche du gouvernement.

Il est passé à l'attaque pour inviter le chef de l'opposition à faire «un examen de conscience», lui rappelant que, lorsqu'il était au pouvoir, il avait accordé un contrat de 93 000 \$ à Richard Nadeau «pour quatre mois de travail», puis un autre contrat de 90 000 \$ à M<sup>me</sup> Yvon Martineau pour trois mois de travail.

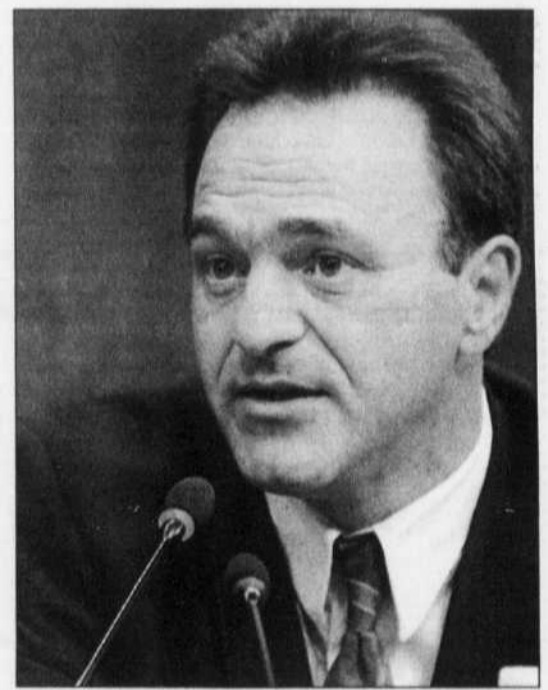
Quant à lui, le ministre du Revenu, Lawrence Bergman, n'a pas retenu les affirmations du député de Gaspé voulant que M. Guitard ait payé 18 % d'impôt, plutôt que 52 %, grâce à son statut de contractuel. Au contraire, «les conséquences fiscales pour l'actionnaire et la société sont globalement plus lourdes», selon M. Bergman.

Jusqu'à maintenant, M. Guitard avait toujours refusé un poste de salarié au cabinet du premier ministre, car cela aurait signifié pour lui une importante baisse de revenus.

Son salaire n'a pas été révélé hier. Normalement, son revenu annuel devrait avoisiner les 110 000 \$. Mais les règles en vigueur prévoient aussi toute une série d'exceptions aux échelles salariales des cadres.



Jean Charest



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gaetano Manganiello, qui dirige actuellement le service de presse du premier ministre Paul Martin, a confessé hier qu'il avait été rétribué par Jacques Corriveau, de Pluri-Design, à l'époque où il était un employé permanent du PLC-Q.

**ROLEX**  
Explorer II  
Acier

*Bijouterie*  
**Gambard**  
Vente et service technique  
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL  
(514) 866-3876

Presse canadienne

## • LES ACTUALITÉS •

# Montréal a sa charte des droits et devoirs

Inspirée d'une charte adoptée par 250 villes européennes, celle de Montréal pourra être invoquée pour déposer une plainte auprès de l'ombudsman

JEANNE CORRIVEAU

À partir de janvier prochain, les citoyens pourront invoquer la nouvelle Charte montréalaise des droits et responsabilités auprès de l'ombudsman de la Ville s'ils estiment que leurs droits ont été lésés par l'administration municipale. Le maire Gérard Tremblay a rendu publique hier la version finale du document qui, dans ses grandes lignes, définit les engagements de la Ville en matière de démocratie, d'environnement et de services municipaux.

Avec la Charte montréalaise des droits et responsabilités, la Ville s'engage à promouvoir la participation des citoyens à la vie démocratique, à leur fournir une eau potable de qualité, à maintenir des lieux de diffusion de la culture, à favoriser l'accès à des logements abordables pour les familles à faible revenu et à limiter les nuisances abusives liées au bruit et à la circulation. Voilà un échantillon de la quarantaine d'engagements énoncés dans la charte, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Les citoyens sont également liés aux valeurs et aux principes défendus par cette charte, la Ville ayant jugé nécessaire de leur rappeler leurs responsabilités même si les règlements municipaux existent déjà pour encadrer leur bonne conduite. La charte leur rappelle donc qu'ils doivent faire preuve de civisme, contribuer à maintenir la propreté de la ville et s'abstenir de jeter des ordures sur la voie publique alors qu'on s'attend d'eux qu'ils consomment l'eau potable de façon responsable.

L'idée d'une telle charte, née lors du Sommet de Montréal de 2002, s'inspire de la Charte européenne des droits de l'homme dans la ville, adoptée par quelque 250 villes d'Europe au cours des cinq dernières années. Mais alors que la charte européenne ne constitue qu'une déclaration de principes, la charte montréalaise pourra être invoquée par les citoyens qui estimeront que leurs droits n'auront pas été respectés et qui désireront porter plainte auprès de

l'ombudsman de la Ville, Johanne Savard. Mais cette charte n'a pas le poids des chartes québécoise et canadienne des droits et libertés, qui peuvent être utilisées devant les tribunaux, a précisé le maire hier. Si l'ombudsman juge une plainte recevable, elle pourra mener son enquête et formuler des recommandations à l'administration municipale. Même si l'ombudsman n'a qu'un pouvoir de recommandation, le maire fait valoir que ce processus peut être plus efficace que le recours aux tribunaux, qui mettent plusieurs années à se prononcer sur une cause.

## Une réserve

Par mesure de protection, la Ville a pris soin de préciser, à l'article 31 de la charte, que ses engagements sont soumis aux limites de ses compétences et de ses ressources financières. Mais un citoyen pourrait du même coup évoquer cet article contre une administration municipale qui voudrait par exemple mettre fin aux programmes d'accès au logement abordable pour

les familles moins nanties, a précisé le maire. «Je verrais très mal une administration ne pas donner suite aux initiatives qui ont déjà été prises par notre administration. Et si jamais c'était le cas, un citoyen pourrait dire que la Ville avait les moyens de le faire dans le passé. Pourquoi n'aurait-elle pas les moyens de le continuer à l'avenir? Ça pourrait donc être invoqué devant la protection du citoyen», a expliqué Gérard Tremblay.

La charte, qui a reçu l'aval du comité exécutif hier, devrait être adoptée par le conseil municipal le 20 juin prochain pour entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006. L'administration entend toutefois demander au gouvernement du Québec de l'enchaîner dans la Charte de la Ville de Montréal afin qu'il soit plus difficile pour une administration municipale ultérieure d'y apporter des modifications. Montréal deviendra alors la première ville canadienne à disposer d'une charte des droits.

Le Devoir

## Avancée importante dans la lutte contre le cytomégalovirus

PAULINE GRAVEL

Des chercheurs de l'université McGill viennent d'élucider pourquoi certains individus résistent mieux que d'autres à une attaque perpétrée par le cytomégalovirus, un pathogène très répandu et appartenant à la grande famille des virus de l'herpès. Leur découverte, qui est publiée dans la revue *Nature Genetics*, devrait conduire à la mise au point de traitements efficaces contre ces infections virales qui peuvent être dévastatrices.

Le cytomégalovirus (CMV) se transmet par tous les liquides organiques, dont la salive, le lait maternel et les sécrétions vaginales, ce qui le rend extrêmement contagieux. Tous les habitants des pays en voie de développement sont infectés par le CMV et entre 50 et 70 % des Américains du Nord l'auraient également contracté.

Lorsque le CMV infecte une personne en bonne santé, il n'entraîne habituellement que des symptômes bénins, tels qu'un rhume accompagné d'une légère fièvre. Mais chez les individus dont le système immunitaire est affaibli, comme les nouveau-nés, les personnes atteintes du syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) et les greffés, les conséquences peuvent être nettement plus graves. Une première infection au CMV durant la grossesse peut induire un retard mental chez le bébé. De même, les personnes soumises à un traitement d'immunosuppression en raison d'une greffe d'organe sont particulièrement vulnérables au virus, qui peut être présent dans l'organe transplanté ou qui peut être transmis par une personne de l'entourage. Ces différentes circonstances peuvent entraîner le rejet du greffon, voire mener à la mort.

Une fois que le CMV infecte une personne, il s'y installe à demeure. Et il n'est plus possible de s'en débarrasser. Le virus entre le plus souvent en dormance dans certaines cellules du système immunitaire et laisse la personne porteuse asymptomatique. Mais il peut se réactiver à l'occasion de stress importants. L'organisme libère alors de nouveaux virus dans les sécrétions et la personne devient contagieuse sans même en être consciente.

C'est en étudiant une lignée de souris résistantes au CMV que l'équipe de Sylvia Vidal, chercheuse à l'université McGill, a identifié deux gènes participant à cette résistance. L'un de ces gènes fabrique un récepteur situé sur les cellules tueuses naturelles (*natural killer*), qui forment le tout premier bataillon s'attaquant aux pathogènes lorsque ceux-ci pénètrent dans l'organisme. Le second gène synthétise une protéine de la cellule hôte (que le virus colonise) à laquelle s'attache un fragment du virus présent dans la cellule afin qu'il devienne visible et soit repéré par différentes cellules du système immunitaire, notamment les cellules tueuses natu-

relles et les cellules T, qui interviennent plus tardivement dans la guerre contre les pathogènes. Or c'est l'interaction entre ce récepteur localisé uniquement sur les cellules tueuses et ces protéines, dites présentatrices d'antigène, présentes sur les cellules hôtes, qui confère à ces souris leur résistance au CMV.

La résistance génétique à certains pathogènes que possède un individu est liée à la capacité de ses mécanismes de défense à les identifier et à les détruire, rappelle la virologue moléculaire. Or la mobilisation des cellules tueuses est immédiate, contrairement à celle des cellules T qui doivent être éduquées. Les cellules tueuses naturelles permettent donc de mater l'ennemi avant qu'il ne progresse trop dans l'organisme.

«Les cellules tueuses naturelles jouent un rôle très important dans l'élimination de l'infection, explique-t-elle. Car plus la charge virale initiale est importante, plus il y a de chances que le virus s'établisse dans l'organisme pour le reste de la vie de l'individu. Nos découvertes nous indiquent qu'en stimulant les cellules tueuses naturelles qui entrent en action au cours des premiers instants de l'infection et en les guidant vers ces parcelles de CMV que nous présentent les cellules infectées nous parviendrons peut-être à enrayer très vite l'infection et à éviter l'établissement de cet état de latence des virus dans le corps.»

Sylvia Vidal avait précédemment mis en lumière chez une autre lignée de souris un premier mécanisme de résistance contre le CVM. Très semblable à celui récemment découvert, ce mécanisme se compose aussi d'un récepteur associé aux cellules tueuses naturelles, mais celui-ci reconnaît et se fixe directement sur une protéine du virus lui-même qui est exposée à la surface des cellules infectées. La chercheuse trouve toutefois étonnant qu'il existe deux mécanismes de résistance innés contre un seul et même virus, le CMV, car l'évolution naturelle a plutôt tendance à opter pour l'économie de moyens.

«Ces deux récepteurs reconnaissent quelque chose du virus qu'il nous faut déchiffrer plus précisément», affirme-t-elle. Il s'agit d'une «étiquette» nous indiquant que la cellule est infectée par le CMV. Mais cette étiquette est peut-être commune à d'autres virus, comme celui de l'herpès génital, de la mononucléose ou de la varicelle, qui font tous partie de la même grande famille. Les traitements que l'on élaborera à partir de ces découvertes pourraient donc s'avérer efficaces contre les infections induites par ces autres pathogènes.

Bien que Sylvia Vidal ait effectué ses découvertes chez des souris, la chercheuse croit qu'un phénomène comparable existe aussi chez l'humain puisqu'on observe une variation de la susceptibilité au CMV au sein de la population humaine.

Le Devoir



La reine Élisabeth II accepte un bouquet de lilas que lui tend une monarchiste d'Edmonton.

DAN RIEDLHUBER REUTERS

## La reine rentre en Angleterre

Calgary — La reine Élisabeth II a rendu hommage au passé militaire du Canada hier alors que prenait fin à Calgary sa visite officielle de neuf jours dans l'ouest du pays.

La monarque britannique et son époux, le prince Philip, duc d'Édimbourg, se sont rendus au Musée des régiments, où les objets exposés témoignent de la contribution des Forces armées canadiennes à l'histoire du pays. La reine a profité de l'occasion pour rencontrer des officiers de trois régiments dont elle est le colonel en chef: les Calgary Highlanders, le King's Own Calgary Regiment et le 33<sup>e</sup> Escadron de génie.

L'une des personnes invitées était une femme de 89 ans, Helen Kozicky, venue à la rencontre de la reine en fauteuil roulant, vêtue de son uniforme militaire.

Mme Kozicky avait en sa possession une photo datant de 1951 la montrant en train de remettre un petit point à la reine. «Pour moi, cela est très important», a-t-elle affirmé.

À la suite de son passage au musée, le couple royal a pris part à un déjeuner officiel au Centre du Stampede en présence de 600 personnes, parmi lesquelles des dignitaires comme le premier ministre fédéral Paul Martin et son homo-

logue de l'Alberta, Ralph Klein.

Elisabeth II et le prince Philip ont conclu leur visite à Calgary en assistant, au Saddledome, à un spectacle mettant l'accent sur le patrimoine et les valeurs du sud de l'Alberta tout en visant à célébrer le centenaire de la province ainsi que le passé, le présent et l'avenir de Calgary.

La reine, dont il s'agissait du 22<sup>e</sup> voyage au Canada — le 21<sup>e</sup> en tant que monarque —, s'est ensuite envolée en direction du Royaume-Uni en compagnie du duc d'Édimbourg.

Le couple royal était arrivé au pays le 17 mai afin de prendre part

aux célébrations du centenaire de l'adhésion de la Saskatchewan et de l'Alberta à la Confédération.

La visite royale a été marquée par un temps pluvieux et venteux partout où la reine s'est rendue.

Il est tombé des trombes d'eau lors de la première journée complète passée par la monarque à Regina, mercredi dernier, puis à Edmonton, lundi. Les fortes pluies ont d'ailleurs contraint les organisateurs à écourter le programme des activités prévues au stade du Commonwealth d'Edmonton ce jour-là.

Presse canadienne

## Le Sénat américain veut améliorer ses relations avec le Canada

Washington — Le Sénat américain a estimé hier que David Wilkins, un politicien conservateur de la Caroline du Sud, était exactement l'homme qu'il fallait pour rétablir de meilleurs rapports diplomatiques avec le Canada à un moment où les États-Unis ont besoin de rallier leurs alliés.

M. Wilkins, un conservateur modéré de 58 ans, a été très actif dans les campagnes de financement du Parti républicain et a dirigé les deux campagnes électorales du président George W. Bush à la Maison-Blanche dans son État. Il a également été président de la législature de la Caroli-

ne du Sud pendant dix ans.

Sa nomination à titre d'ambassadeur américain au Canada doit être entérinée par le Sénat. M. Wilkins a déjà indiqué que ses priorités étaient la sécurité et le commerce, en particulier le règlement des conflits sur le bœuf et le bois d'œuvre. En matière de sécurité, il a déclaré qu'il presserait le Canada de mettre en œuvre dans son intégralité le plan d'action pour une frontière intelligente, qui a fait l'objet d'un accord entre les deux pays en 2001.

M. Wilkins juge par ailleurs trop sévère le projet de la secrétaire d'État Condoleezza Rice d'exiger un passeport des visiteurs qui

traversent fréquemment la frontière dans les deux sens.

Cela étant, M. Wilkins affirme qu'il ne se mêlera pas de la politique canadienne comme l'a fait son prédécesseur, Paul Cellucci. Selon lui, le Canada s'est avéré «un ami fidèle dans la guerre contre le terrorisme». Il a rappelé que les Canadiens avaient ouvert leurs aéroports aux voyageurs américains lorsque de nombreux avions de ligne avaient dû atterrir en sol canadien lors des attentats du 11 septembre 2001.

Le président du comité sénatorial qui doit ratifier le choix de M. Wilkins, le sénateur Norm Coleman,

du Minnesota, a pour sa part affirmé qu'il «serait impossible de surestimer» l'importance des relations entre le Canada et les États-Unis.

«Parfois, nous tenons pour acquis notre relation d'amitié avec le Canada. Mais il est essentiel de comprendre que cette relation est primordiale.»

«Nous sommes en guerre», a pour sa part déclaré la sénatrice Lindsey Graham, de la Caroline du Sud. «Nos relations avec le Canada sont tendues. Il nous faut y envoyer quelqu'un qui donnera de nous la meilleure image possible.»

Presse canadienne

### EN BREF

#### Menace de grève

Les travailleuses de 310 centres de la petite enfance (CPE) menacent de tenir trois jours de grève, soit les 3, 6 et 7 juin, si les négociations avec le gouvernement portant sur l'équité salariale ne progressent pas. La CSN a indiqué hier que les pourparlers sur ce sujet durent maintenant depuis quatre ans et que le syndicat compte bien en arriver à une entente d'ici le 3 juin. Sinon, il y aura débrayage, ce qui toucherait environ 25 000 enfants à travers le Québec. «Le gouvernement et les associations patronales savent depuis janvier que nos membres tiennent à ce qu'une entente sur l'équité

salariale intervienne ce printemps. À notre avis, si toutes les parties y mettent du leur, aucune raison ne devrait retarder cette conclusion», a indiqué hier dans un communiqué Ginette Lavoie, représentante du secteur des CPE à la CSN. — PC

#### Pour une loi plus musclée

Environ 1500 jeunes ont réclamé hier un peu plus de muscle au projet de loi sur le tabac du ministre de la Santé. Une élève de cinquième secondaire, Janine Blouin-Grondin, a déposé hier au Parlement de Québec une pétition réclamant un meilleur contrôle

de la promotion des produits de l'industrie du tabac. Les jeunes signataires se disent déçus de ne pas retrouver dans le projet de loi du ministre Philippe Couillard une mesure qui viserait à contrôler la promotion des produits de l'industrie du tabac aux points de vente par des affiches, des murs promotionnels, des présentoirs et autres étalages visibles. «Comment pourra-t-on réussir à convaincre les jeunes de la dangerosité réelle des produits de l'industrie du tabac si le gouvernement continue à permettre l'étalage de paquets de cigarettes dans tous les dépanneurs de la province comme si le tabac était un produit de consommation ordinaire?», a fait valoir Janie Blouin-Grondin. — Le Devoir

#### Jenny Skene cède sa place

Après un peu plus de 11 ans à la tête de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), sa présidente Jenny Skene estime qu'il est temps de tirer sa révérence. «Je quitte au moment où je décide de le faire et où les membres ont encore le goût de me garder. Mon mandat n'a pas été facile et le temps est venu de céder ma place à la présidence», a-elle fait valoir hier par voie de communiqué. Celle qui prendra sa place sera élue à l'occasion du septième congrès de la FIIQ, qui se déroulera du 6 au 10 juin, à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe. — Le Devoir

## LE MONDE

L'ETA frappe  
en plein MadridL'explosion d'une voiture serait la réponse  
de l'organisation aux offres de pourparlersDANIEL TROTTA  
EMMA PINEDO

Madrid — L'explosion d'une voiture piégée a fait 34 blessés hier dans le nord-est de Madrid, attentat qui semble constituer une réponse de l'organisation séparatiste basque ETA aux offres de pourparlers du gouvernement espagnol.

La bombe, placée dans un véhicule volé, a explosé dans le quartier de San Blas 45 minutes après qu'un journal basque eut reçu un avertissement d'un correspondant qui se réclamait de l'ETA.

L'appel téléphonique a permis à la police d'évacuer les lieux, mais des dizaines de personnes ont été blessées par des éclats de verre ou par le souffle de la déflagration. L'explosion a détruit au moins cinq voitures et brisé les vitres des bâtiments voisins, ont rapporté témoins et médias.

Selon le ministre de l'Intérieur, José Antonio Alonso, la bombe contenait entre 18 et 20 kilos d'explosifs.

L'ETA semble vouloir ainsi répliquer aux autorités huit jours après que le Parlement espagnol eut autorisé le gouvernement à ouvrir des négociations de paix avec l'organisation séparatiste si celle-ci acceptait de désarmer. L'attentat survient 48 heures après l'arrestation en France de trois membres présumés de l'ETA et quelques heures avant la comparaison de deux dirigeants de Batasuna (interdit en tant que « vitrine politique » de l'ETA) devant un tribunal de Madrid pour appartenance à l'organisation clandestine.

Le président du gouvernement espagnol, José

Luis Rodriguez Zapatero, a condamné l'attentat comme un « acte de terrorisme ». « La seule option du groupe terroriste ETA est de renoncer aux armes et de se dissoudre », a dit Zapatero au Sénat.

L'ETA a tué près de 850 personnes depuis le lancement en 1968 de sa campagne d'attentats et d'assassinats visant à créer un État basque indépendant couvrant le nord-ouest de l'Espagne et le sud-ouest de la France. Le groupe a été affaibli ces dernières années par des opérations de police qui ont entraîné l'arrestation de centaines de ses membres en France et en Espagne.

Il a poursuivi ses attentats à la bombe de façon sporadique, sans toutefois faire de morts depuis le 30 mai 2003, date à laquelle un de ses engins explosifs avait tué deux policiers et grièvement blessé un troisième agent dans le nord de l'Espagne.

Selon le plan adopté au Parlement le 17 mai, l'ETA devra « se dissoudre et déposer les armes » avant que le gouvernement n'accepte d'entamer des négociations avec lui.

Le Parti populaire (PP) de centre-droit a combattu cette initiative, accusant le gouvernement de céder aux terroristes. Alberto Ruiz-Gallardon, maire de Madrid et dirigeant du PP, a adressé hier un message indirect à Zapatero : « Nous devons engager tout un chacun à ôter les œillères qui pourraient lui faire croire que l'ETA est autre chose que ce qu'il est. L'ETA est un groupe terroriste. »

Reuters

EN BREF

Acquitté pour  
le meurtre de  
six Tchétchènes

Moscou — Un officier russe accusé du meurtre de six Tchétchènes a été blanchi hier par un tribunal russe, qui a estimé que ce militaire n'avait fait qu'exécuter les ordres, ce qui a suscité l'indignation en Tchétchénie. Edouard Ulman avait été une première fois acquitté la semaine dernière. C'était la deuxième fois que cet officier et trois autres soldats russes étaient acquittés, malgré les témoignages attestant qu'ils avaient tué six Tchétchènes puis tenté de faire disparaître les corps. La décision du tribunal a provoqué l'indignation en Tchétchénie, en proie à une rébellion séparatiste depuis la chute du régime soviétique. Les Tchétchènes, qu'ils soient prorusses ou indépendantistes, ont dénoncé le verdict, qu'ils assimilent à une légalisation des atteintes aux droits de l'homme. — Reuters

Le Sénat étudie  
le cas Bolton

Washington — Le Sénat américain a commencé hier son débat en séance plénière sur le nomination très controversée de John Bolton au poste d'ambassadeur à l'ONU, que la commission des Affaires étrangères avait refusé d'appuyer il y a deux semaines. La majorité républicaine, qui dispose de 55 des 100 sièges de sénateurs, affichait un optimisme prudent sur les chances de confirmation de cette nomination lors d'un vote prévu d'ici la fin de la semaine. La commission des Affaires étrangères avait pris l'initiative très inhabituelle le 12 mai dernier de soumettre cette nomination directement à un débat en séance plénière, aucune majorité ne s'étant manifestée en faveur de M. Bolton, fervent partisan de la guerre en Irak et d'une ligne dure envers l'Irak et la Corée du Nord. — AFP

Chili : Alvear  
renonce

Santiago — L'ex-ministre des Affaires étrangères chilienne, la démocrate-chrétienne Soledad Alvear, a surpris la classe politique de son pays et renoncé à sa candidature pour la présidence de décembre, laissant la voie libre à l'ex-ministre Michelle Bachelet, passionaria de la gauche. Mme Alvear a annoncé sa décision tard mardi soir. « Je souhaite énormément de succès à Michelle et je suis sûre qu'en mars prochain, elle entrera à La Moneda en tant que première femme présidente du Chili », a-t-elle dit. Les deux femmes étaient données au coude-à-coude par les instituts de sondages pour succéder au président socialiste Ricardo Lagos. — AFP

La nourriture  
diminue  
au Darfour

Genève — Les stocks de vivres diminuent dangereusement au Darfour, où des millions de personnes dépendent désormais de l'aide alimentaire, averti hier le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui a décidé d'augmenter son aide. « Dans cette région, dans un climat d'insécurité généralisée, les agriculteurs ont de grandes difficultés à ensemer leurs champs », a expliqué l'organisation dans un communiqué. La saison dernière, moins de 30 % des terres arables ont été cultivées et cette situation devrait encore s'aggraver, précise-t-elle. — AFP

Washington n'est  
pas d'accord

Washington — La Maison-Blanche a qualifié hier de ridicules et infondées les critiques d'Amnesty International accusant Washington de duplicité pour chercher à contourner l'interdiction de la torture. « Je pense que ces accusations sont ridicules et ne sont pas fondées sur des faits », a affirmé le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan. « Les États-Unis ont tenu la voie pour ce qui est de protéger les droits de l'homme et la défense de la dignité humaine », a-t-il ajouté. Amnesty International a accusé les autorités américaines de se draper dans les idéaux de justice et de liberté alors que, dans le même temps, plusieurs de ses soldats ont été accusés de torture et de mauvais traitements dans la prison irakienne d'Abou Ghraïb ou à Guantánamo. — AFP



MONA SHARAF REUTERS

Malgré l'interdiction, des opposants au président Moubarak ont manifesté hier au Caire.

## Amendement constitutionnel

Égypte : peu  
de votants au Caire

Le Caire — Les Égyptiens ont été peu nombreux à voter au Caire hier pour le référendum sur l'amendement constitutionnel controversé instituant l'élection du chef de l'État au suffrage universel, mais les autorités assurent que la participation a été beaucoup plus forte en province.

« Le taux de participation est faible au Caire et dans sa région, mais nettement plus fort en Haute-Égypte [sud] et dans les provinces du Delta », a indiqué une source au ministère de l'Intérieur peu après la clôture du scrutin.

Les résultats définitifs du référendum, que l'opposition a appelé à boycotter, doivent être promulgués cet après-midi. Quelque 32,5 millions d'électeurs inscrits dans 54 000 bureaux de vote étaient appelés à se prononcer sur un amendement à la Constitution instituant pour la première fois l'élection du président de la République au suffrage universel parmi plusieurs candidats.

Malgré l'interdiction formelle du ministère de l'Intérieur, des manifestations appelant au boycott du référendum ont eu lieu au Caire et à Ismaïlia, sur le canal de Suez, qui se sont soldées par 30 interpellations, selon la police.

La manifestation au Caire, que la police, aidée de militants du parti au pouvoir, a dispersée à coups de matraques, était organisée par le mouvement Kefaya (Assez!), et celle d'Ismaïlia par un front de partis de l'opposition légale et des Frères musulmans, mouvement interdit mais toléré, qui constitue la première force

d'opposition au régime du président Hosni Moubarak.

En revanche, les électeurs de la Haute-Égypte et du Delta, notamment les femmes, se seraient déplacés massivement, selon la source du ministère de l'Intérieur.

Dans une déclaration à la presse, le président du Sénat, Safouet el-Chérif, s'était félicité dès la fin de la matinée du « raz de marée » de la participation, affirmant que « les appels au boycottage de l'opposition avaient échoué ».

Des autobus et des véhicules de transport ornés de portraits du chef de l'État et de slogans du PND ont déversé des électeurs, notamment des fonctionnaires, aux abords de plusieurs bureaux de vote de la capitale. Selon les autorités, ils ont été mobilisés par des « volontaires ».

Les principaux partis légaux (Wafd, Tagamoo, Parti nassérien et al-Ghad) et les Frères musulmans ont appelé au boycottage du référendum, estimant que les conditions que l'amendement constitutionnel impose aux candidats indépendants à la présidentielle sont extrêmement restrictives.

Ils demandent en outre l'abrogation de l'état d'urgence en vigueur depuis l'assassinat du président Anouar el-Sadate en 1981, la réduction des pouvoirs du président de la République, la réduction du temps passé à la présidence à un maximum de deux mandats de quatre ans et le renforcement du rôle du Parlement.

Agence France-Presse

## Visite à Washington

Abbas veut  
des engagements clairs

Washington — Le leader palestinien Mahmoud Abbas a réclamé un engagement américain clair en faveur d'un État palestinien en entamant sa première visite à Washington depuis son élection en janvier à la tête de l'Autorité palestinienne.

« Nous voulons des États-Unis, comme nous l'avons répété à plusieurs reprises, une position politique claire pour l'application de la Feuille de route ainsi qu'un soutien économique », a déclaré M. Abbas à des journalistes dans la nuit de mardi à hier, peu après son arrivée à Washington. « Nous espérons pouvoir obtenir cela », a ajouté le président de l'Autorité palestinienne, qui enchaîna les rencontres avec des parlementaires américains hier avant d'être reçu aujourd'hui à la Maison-Blanche par le président américain George W. Bush.

La Feuille de route est un plan de paix international qui prévoit la création d'un État palestinien indépendant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en principe en 2005. Ce plan, que Washington parraine avec l'Union européenne, la Russie et l'ONU, est resté lettre morte depuis son lancement, à l'été 2003.

« Nous espérons que cette visite fasse avancer le processus de paix et contribue au succès des efforts déployés en ce sens parce que nous affrontons de graves difficultés », a précisé le porte-parole palestinien Nabil Abou Roudaina.

L'accueil de Washington a été plutôt chaleureux, bien que prudent. Alors que son prédécesseur Yasser Arafat, accusé de complicité avec le terrorisme, était *persona non grata* à Washington, M. Abbas sera reçu à la Maison-Blanche par un président américain qui a salué à plusieurs reprises sa détermination à mettre fin à la violence.

M. Abbas « a fait de très bonnes choses », a également souligné la secrétaire d'État Condoleezza Rice. « Je crois qu'il n'y a aucun doute que c'est une direction palestinienne différente de ce que nous avions par le passé, c'est quelqu'un qui prend des engagements. » Mme Rice a ajouté que les forces de sécurité palestiniennes devaient continuer à se réformer mais a insisté sur le fait que le nouveau président de l'Autorité palestinienne avait « fait beaucoup de bons changements structurels » depuis son élection, en janvier.

Les parlementaires sont pour leur part restés entrepris avec M. Abbas. « Un État palestinien stable et pacifique est nécessaire pour protéger les intérêts américains et parvenir à la sécurité à long terme au Proche-Orient », a souligné le président républicain de la commission des Affaires étrangères, Henry Hyde.

Mahmoud Abbas fera un arrêt à Ottawa demain pour rencontrer le premier ministre Paul Martin.

Agence France-Presse



JOSE MIGUEL GOMEZ REUTERS

Une paysanne bolivienne a fait face à la police antiémeute hier à La Paz.

Des militaires demandent la  
démission du président bolivien

La Paz — La Bolivie a marqué une pause hier en Bolivie, au lendemain de manifestations violentes, mais la crise s'est compliquée avec l'irruption d'un groupe militaire inconnu laissant craindre des velléités putschistes, dénoncées par la classe politique.

Un groupe d'officiers qui s'est présenté sous le nom de mouvement militaire générationnel a fait une intervention-surprise sur une chaîne de télévision privée, exigeant le départ du président Carlos Mesa et une refonte des structures du pays. « Qu'il laisse place à un gouvernement du peuple », a déclaré le lieutenant-colonel Julio César Galindo.

Un autre officier, le lieutenant-colonel Julio Herrera, a précisé qu'il ne s'agissait « pas d'un coup d'État militaire », même si le groupe a dit vouloir « prendre les commandes pour changer les structures du pays, lui donner une nouvelle vision ».

Les forces armées boliviennes ont rapidement dénoncé les « attitudes putschistes » de ce groupe, qui ne « reflète pas le sentiment des membres des forces armées », lesquelles défendent « l'état de droit, la démocratie et les institutions du pays ».

L'intervention de ce groupement a contribué à souder la classe politique bolivienne, qui a exprimé son attachement à la démocratie, restaurée en 1982 après plusieurs décennies de régimes militaires. Le parlementaire libéral Enrique Urquidí a estimé que ce message témoignait de la volonté de certains d'établir une dictature populaire inspirée d'« expériences vécues dans d'autres pays ».

Il faisait allusion à des déclarations la veille du chef de la Centrale ouvrière bolivienne, Jaime Solares, qui s'était dit prêt à soutenir un militaire du style du pré-

sident vénézuélien Hugo Chavez si cela pouvait résoudre la crise politique bolivienne.

Ces trois derniers jours, il est parvenu à mobiliser ses militants, notamment les mineurs, dans des manifestations qui ont dégénéré mardi en affrontements avec la police et l'armée faisant six blessés légers.

La COB de M. Solares conteste une nouvelle loi sur le gaz jugée trop favorable aux compagnies étrangères. M. Solares est en faveur d'une nationalisation du secteur alors que la loi prévoit des royalties de 18 % et un impôt non révisable de 32 %. Le texte a été promulgué il y a huit jours par le Parlement malgré l'opposition du président Mesa.

Même le leader de l'opposition, Evo Morales, chef des producteurs de coca, a critiqué la démarche du groupe d'officiers, affirmant rejeter « tout coup d'État militaire d'où qu'il vienne ».

Le gouvernement n'a pas réagi directement, mais le président Mesa a indiqué par deux fois mardi qu'il entendait finir son mandat alors que 8000 manifestants défilaient sous ses fenêtres.

Le médiateur Waldo Albarracín, mandaté par le gouvernement, a intensifié les consultations pour organiser une rencontre nationale de réconciliation, alors que trois routes importantes menant au Pérou et au Chili restaient bloquées par des manifestants.

M. Albarracín veut essayer de faire discuter des secteurs aussi opposés que les radicaux de Solares et les représentants des provinces de Santa Cruz et de Tarija, qui réclament l'autonomie de ces régions prospères.

Agence France-Presse

## Coran : des gardiens fautifs à Guantánamo

Washington — Plusieurs prisonniers de Guantánamo se sont plaints de manière répétée de l'attitude irrespectueuse de leurs gardiens envers le Coran, l'un d'entre eux ajoutant que le livre sacré de l'islam avait été jeté dans les toilettes, selon des documents dévoilés hier par l'ACLU.

Ces documents, obtenus et rendus publics par l'American Civil Liberties Union (ACLU), principale organisation américaine de défense des droits civiques, et qui ont été transmis à la presse, rassemblent un résumé d'entretiens menés entre des détenus et des agents du FBI entre 2002 et 2003.

Ils montrent que le traitement du Coran était un sujet

de contentieux entre les détenus et leurs gardiens, conduisant des prisonniers à mener la grève de la faim ou à menacer de suicide en masse. La plupart des plaintes soulignent qu'en matière de punition, les gardiens leur retiraient l'usage du Coran. Tous n'ont pas vu de leurs yeux le Coran profané, mais certains ont indiqué que le livre sacré avait été jeté par les gardiens, l'un d'eux affirmant l'avoir vu jeté dans les toilettes.

Ces témoignages surviennent peu de temps après l'affaire du Coran présumé profané qui avait été divulguée par l'hebdomadaire *Newsweek* le 2 mai.

Agence France-Presse

## É D I T O R I A L

## Aveu de faiblesse

Le gouvernement irakien éprouvant toutes les difficultés du monde à pacifier le pays, il vient de demander à l'ONU une prolongation du mandat des forces de la coalition. Ce faisant, l'administration Bush ne sera pas en mesure d'amorcer le rapatriement, prévu en décembre prochain, du contingent qu'elle maintient à Bagdad et ailleurs. La situation va de mal en pis.

Il y a peu, l'état-major américain envisageait avec un certain optimisme la suite des événements en Irak. Généraux et colonels croyaient être en mesure de sonner le rappel des troupes à la fin de la présente année ou au début de la prochaine. Ce n'est plus du tout le cas. La flambée de violence des dernières semaines s'est soldée par une révision de l'hypothèse dessinée par le Pentagone. Un chiffre en particulier est révélateur: au cours du présent mois, on a dénombré 25 attentats à la voiture piégée, soit autant que ceux inventoriés pour toute l'année 2004.

Cette détérioration découle en grande partie d'un fait militaire. Selon le grand patron des troupes américaines au Moyen-Orient, le général John P. Abizaid, l'entraînement des forces de sécurité irakiennes n'a pas du tout donné les résultats escomptés. Tout avance à pas de tortue. On compte en effet 65 000 hommes en uniforme sur les 160 000 jugés nécessaires à la pacification du pays. Autrement dit, on ne peut pas encore tabler sur le remplacement progressif des soldats de la coalition.

Pour ce qui est maintenant des relations entre sunnites et chiites, l'aigreur est de plus en plus vive, les accusations réciproques se déclinant de plus en plus sur le mode de la violence. Là également, la dégradation laisse présager des lendemains plus cauteux que ceux qu'on espérait. Chose certaine, on ne peut pas espérer une amélioration à court terme des rapports entre ces deux communautés. D'autant moins que les sunnites estiment avoir été provoqués de façon aussi gratuite que brutale.

À ce propos, deux épisodes méritent d'être soulignés. Tout d'abord, on se rappellera que la semaine dernière, le ministre iranien des Affaires étrangères s'est entretenu à Bagdad avec le premier ministre irakien Ibrahim al-Jafari. Au terme de cette rencontre, un communiqué conjoint a été publié dans lequel les autorités irakiennes reconnaissent que c'est bel et bien Saddam Hussein qui avait donné le coup d'envoi à la guerre entre les deux nations. Ce mea-culpa a contrarié les sunnites irakiens sur son haut point. La raison? Il est exact que bien des dignitaires irakiens d'aujourd'hui s'étaient exilés en... Iran!

Le deuxième épisode annonce pour sa part de violents heurts entre ces groupes. La Brigade du Madhi, cette milice chiite commandée par le radical Moqtada al-Sadr, a joint ses efforts à ceux des policiers dans les raids lancés contre les mosquées sunnites qui se sont conclus par la mort de représentants religieux.

Lorsqu'on additionne les faits, et seulement les faits, observés au cours des derniers jours, il est évident que l'ordre du jour politique élaboré par les leaders irakiens et l'administration américaine vient d'imposer. À moins d'un miracle, il est peu probable que la rédaction de la Constitution soit achevée pour la mi-août comme prévu. Et comme le référendum sur cette question et les élections générales sont arimés au dépôt de la loi fondamentale, il est fort probable qu'il faudra décaler le tout. Et voilà qu'en plus, le calendrier strictement militaire est lui aussi appelé à être révisé. Qu'on le veuille ou non, c'est la pagaille dans tous les coins, sur tous les fronts.

À moins d'être aveugle, il faudra bien finir par reconnaître que la planification de l'après-guerre s'est conjuguée avec l'ineptie et une bonne dose de vanité.



Serge Truffaut

## Raconter

Maintenant qu'il est confirmé que Nathalie Simard est bel et bien la petite fille dont Guy Cloutier avait abusé, maintenant qu'on comprend qu'il a eu sur elle tous les pouvoirs, maintenant que la poussière est retombée sur la poursuite criminelle et que l'homme est emprisonné, il reste à écouter ce que la jeune femme a à dire.

Il n'est pas mauvais qu'il se soit écoulé des mois entre les procédures criminelles et la poursuite civile déposée hier, qui exigeait de révéler l'identité de Mme Simard. Pas mauvais que les confessions publiques, qui débuteront ce soir et se poursuivront dans un livre, aient mis un certain temps à être faites. Cette histoire est si grave qu'elle avait besoin de plus de sérénité que de déballeage afin de mieux en appréhender l'ampleur.

Le Québec a vu grandir Nathalie et avait fait de Guy Cloutier, déjà un pivot de notre vedettariat local, le bienfaiteur de la famille Simard. Tout ce qui aurait pu ternir cette image d'Épinal ne pouvait qu'être vivement rejeté, ce que Nathalie Simard a toujours pleinement mesuré.

Il fallait donc des circonstances particulières pour parler publiquement. La poursuite au criminel a été une première étape, qui a eu d'autant plus de force qu'il n'y a pas eu de procès mais un plaidoyer de culpabilité de la part de Guy Cloutier.

On a beaucoup dit qu'il a ainsi évité l'opprobre. Nous estimons toujours que c'est Nathalie Simard qui a été la grande gagnante de cette stratégie. Le seul exemple de Sophie Chiasson, dont la vie intime a été étalée en cour simplement parce qu'elle se défendait des niaiseries de Jeff Fillion, suffit pour faire réfléchir. Cela a été épargné à Mme Simard. Mieux encore, tout le Québec a été obligé de la croire.

On vient de franchir la deuxième étape: une poursuite civile visant à réparer les torts causés. Ceux-ci sont nombreux, et la requête est à la hauteur. Mais elle a été déposée sans cirque médiatique par une femme maintenant assez forte pour aller jusqu'au bout de sa démarche juridique.

Reste l'autre étape: l'ex-enfant-vedette qui parle à son public. La jeune femme a été blessée pendant des années par quelqu'un qu'elle admirait. Le public, lui, a été floué. Il a besoin de comprendre son aveuglement. Elle lui expliquera tout ce soir à TVA, à ses conditions — et l'argent est ici plus secondaire qu'on ne l'a d'abord cru.

Peut-être que cette histoire, jusqu'ici caractérisée par la dignité de Mme Simard mais aussi par celle de la famille Cloutier, finira par être ternie par la surenchère. Il suffira alors de revenir à la décision sur la peine rendue en décembre par le juge Robert Sansfaçon, ainsi qu'à la requête déposée hier, pour retrouver l'essence du drame. Les liens de Nathalie Simard avec Guy Cloutier? «Un père de remplacement et un mentor, à qui elle voue une confiance absolue et sans bornes.» Le premier viol? «C'était avant mes 13 ans car je n'avais pas encore été menstruée.»

Jeter en pâture au public ce mélange d'attachement et d'agressions, jusque-là vécues dans le secret absolu, demande un grand courage. C'est toujours cela dont il faudra d'abord se rappeler.

jboileau@ledevoir.ca



Josée Boileau

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## L E T T R E S

## Bienvenue à la nouvelle libérale fédérale

Belinda Stronach a atteint le sommet de sa carrière le 18 mai dernier. Elle a prouvé qu'elle avait l'étoffe d'une vraie libérale fédérale. En trahissant son parti et en se débarrassant sans préavis de son amoureux, elle a passé avec succès l'épreuve d'entrée de ce groupe très sélect. Entrant dans la famille libérale par la grande porte sous les applaudissements de Paul Martin, elle a donc été reçue avec les honneurs qui lui revenaient. Signe de cette appréciation, cette nouvelle recrue a aussitôt été promue ministre des Ressources humaines. Pour fêter cela, elle s'est rendue dans une boîte de nuit en compagnie de ses nouveaux collègues. Elle peut donc être fière de ses réalisations. Qui se ressemble s'assemble!

Le seul problème avec ça, c'est que l'actuel gouvernement fédéral est plongé dans le pire scandale de l'histoire du Canada. Cette défection a permis aux libéraux fédéraux de gagner un vote de confiance. Le gouvernement de Paul Martin se situe donc dans la longue tradition des récents gouvernements libéraux fédéraux qui ont joué pour gagner. Il prouve que l'éthique, pour lui, représente peu de chose.

Après Stephen Harper, les plus surpris dans toute cette histoire seront sûrement les fournisseurs de l'entreprise de Belinda Stronach. Elle ne semble pas mériter la confiance que ses supérieurs ont placée en elle. Pourtant, elle devrait savoir que le monde des affaires est basé sur la confiance, cette même confiance qu'elle a reçue de ses électeurs et de son parti. Le monde entier sait maintenant ce qu'elle en a fait.

Michel Gourd  
L'Ascension-de-Patapédia, le 22 mai 2005

## La démocratie s'est exprimée, vraiment?

152 à 152... et le président de la Chambre appuie le Parti libéral, ce qui fait 153 à 152! Mais si la députée Belinda Stronach avait voté selon la volonté des gens de son comté, le résultat aurait été de 153 à 151, c'est-à-dire que le gouvernement aurait été renversé.

Comment peut-on croire que nous sommes en démocratie, le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, quand la députée élue d'un comté appuie l'adversaire du parti pour lequel elle a été élue?

Peut-on être convaincu de la voie démocratique lorsqu'un élu agit contre la volonté des gens qui l'ont mis en poste? Pouvons-nous le raisonner plus loin. Le peuple vote contre la guerre et, dès après les élections, le gouvernement déclare la guerre. Est-ce ça, la démocratie?

Ce vote n'a-t-il pas été substitué par une députée qui a renié le peuple pour obtenir l'honneur rattaché au titre de ministre? Est-ce ainsi qu'un gouvernement élu pour la paix pourrait déclarer la guerre, tout simplement parce que ses chefs voudraient obtenir les faveurs des promoteurs de l'industrie de guerre?

C'est ça, la démocratie canadienne? [...]  
Roger Bédard  
Le 22 mai 2005

## À quoi s'attendait-elle?

Les attaques dont Belinda Stronach a fait l'objet ont été dures. Certaines sont évidemment condamnables. Mais en toute sincérité, à qui Mme Stronach s'attendait-elle? Une des valeurs les plus importantes en politique est la loyauté, et ce, peu importe le parti. Les changements de camp ne sont en général acceptés (et encore...) que lorsqu'ils reposent sur des convictions solides. Or Mme Stronach aura beau dire ce qu'elle voudra, jamais elle ne convaincra que ses convictions ont joué un rôle important dans sa défection. Si cela avait été le cas, elle se serait contentée de siéger dorénavant comme députée indépendante, comme l'ont fait avant elle Carolyn Parrish et David Kilgour.

Hubert Villeneuve  
Montréal, le 22 mai 2005

## La malhonnêteté intellectuelle d'un ministre

Dans son texte du samedi 21 mai 2005 rappelant le 25<sup>e</sup> anniversaire du premier référendum sur la souveraineté du Québec, Pierre Pettigrew revisite l'histoire récente du Québec et du Canada en cherchant à légitimer le «coup de 1982» où le Parti libéral du Canada, confondant encore une fois la «raison d'État» canadienne aux intérêts du Parti libéral, a diminué les pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec sans son consentement et même malgré l'opposition du principal porte-parole du camp fédéraliste au Québec, Claude Ryan, alors chef du Parti libéral du Québec.

Contrairement à ce qu'affirme M. Pettigrew, les positions entre lesquelles les Québécois s'affrontaient en 1980 n'étaient pas polarisées entre le «repli sur soi» de la souveraineté et «des valeurs libérales» consenties et promues par la Charte canadienne des droits et libertés mais entre la souveraineté-association et le fédéralisme renouvelé. C'est de la malhonnêteté intellectuelle que de refaire le débat à partir de la perspective d'aujourd'hui.

Rappelons que la Charte québécoise des droits et libertés a été adoptée le 27 juin 1975, soit sept ans avant la charte canadienne, et que c'est la politique du multiculturalisme canadien qui projette l'ethnicité sur l'identité québécoise. En effet, en ne reconnaissant pas la nation québécoise tout en promouvant le multiculturalisme, les «fédéraux» (ils ne sont plus fédéralistes mais nationalistes unitaires) considèrent les Québécois comme une minorité ou un groupe ethnique parmi d'autres alors que ceux-ci sont les véritables fondateurs du Canada tant sur le plan des éléments identitaires que sur celui du développement du territoire...

Le projet des véritables fédéralistes québécois, tel qu'il était défendu en 1980, est celui de deux «sociétés distinctes»: «deux majorités», deux «sociétés d'accueil», ainsi que le concevaient André Laurendeau et, dans sa lignée (sans successeurs aujourd'hui), Claude Ryan.

M. Pettigrew ne peut pas se réclamer de cet héritage intellectuel...  
Jean-Félix Chénier  
Montréal, le 23 mai 2005

## Le temps du mépris

Lettre à Jack Layton, chef du NPD  
Comme vous, je n'appuie pas les conservateurs et je suis de gauche. En 1988, j'ai même milité pour le NPD au Québec. Mais là cesse toute ressemblance avec vous.

En effet, contrairement vous, je ne frayerai jamais avec des gens corrompus, surtout pas afin d'obtenir les miettes de leur table.

Je m'identifie d'abord en tant que Québécois, semblable à cet égard à plus des deux tiers des francophones du Québec. Aussi, le scandale des commandites me heurte bien plus que d'un simple point de vue comptable: en effet, il s'agit d'une tentative délibérée du pouvoir fédéral de gommer notre identité, de nier notre réalité. Comme le Clarity Bill, cette tentative d'étouffement de l'affirmation du Québec est une injure commise à l'endroit du peuple auquel j'appartiens.

Oui, j'ai voté pour et je revoterai pour l'accession du Québec à sa souveraineté, tout comme plus de la moitié des francophones et tout comme la très grande majorité des francophones progressistes au Québec.

Aussi, quand vous vous prêtez à du *Quebec bashing* en accusant Stephen Harper de «coucher avec les séparatistes», vous m'insultez, tout comme vous insultez la très grande majorité des Québécois. Je ne l'accepte absolument pas.

Vous êtes-vous rendu compte que si le OUI est actuellement à 54 %, c'est qu'environ les deux tiers des francophones du Québec sont en faveur de la souveraineté du Québec? Cette proportion est encore plus élevée auprès des citoyens progressistes. Alors, avez-vous fini de nous mépriser?  
Pierre-Alain Côté  
Montréal, le 20 mai 2005

## Sans le Québec?

Vingt ans. Je m'en souviens comme si c'était hier, j'étais en secondaire 1 et, à l'arrière de la classe, il y avait un anglo au nom écossais, le seul à bravement avouer qu'il aurait voté NON (s'il l'avait pu). Pour tout le reste de la classe, il semblait implicite qu'il fallait dire oui au Québec, à l'avenir, à cette identité francophone et multiculturelle. J'avais 12 ans et l'avenir nous appelait, me semblait-il. Et puis, le soir du 20 mai, devant le téléviseur familial, au sous-sol d'un petit bungalow de la grande banlieue de Montréal, je me suis senti très seul à ne pas comprendre pourquoi 60 % de la population du Québec disait non. Il m'a fallu longtemps et beaucoup de maturité pour comprendre en fait qu'il s'agissait alors d'un OUI pour un Canada renouvelé. J'ai réécoulé à de nombreuses reprises le discours de Pierre Elliott Trudeau. Peut-être avaient-ils eu raison, les adultes, de voter en ce sens au premier référendum mais, 25 ans plus tard, je ne peux m'empêcher de repenser à cet enfant stupéfait, au soir du 20 mai 1980, devant le tableau des résultats, qui ne comprenait pas pourquoi on pouvait dire non au Québec.

Depuis 25 ans, les Québécois se font traiter de tous les noms, mais un seul revient constamment, le pire, qui fait terriblement peur et que nous n'avons pas cessé de réentendre cette dernière semaine dans le ROC: *separatisme*. Le séparatisme. Jamais de ma vie je ne me suis défini comme séparatiste. Je n'ai jamais voulu me séparer du Canada. C'est simplement que je n'ai jamais reconnu mon identité dans ce Canada (que j'ai beaucoup parcouru). Un pays ami, oui, mais jamais chez moi. Mais pourquoi traite-t-on toujours les Québécois de séparatistes? Chaque semaine, quelque part dans le ROC, on accuse le Québec et les *separatists* de tous les maux et, pourtant, je n'ai jamais compris pourquoi on ne voulait pas, au grand jamais, que le Québec soit largué du Canada. Soumis, oui.

J'ai toujours eu la conviction que le Québec pouvait exister de manière souveraine avec le Canada comme pays ami. Mais le Canada pourrait-il exister sans le Québec? Le Canada n'a tout simplement pas d'identité sans le Québec, voilà le problème.

Yannick Legault  
Trois-Rivières, le 20 mai 2005

## Les idées du prof Lauzon

Comment peut-on se dire souverainiste convaincu et en même temps vouloir se présenter sous la bannière du Nouveau Parti démocratique (NPD), un des partis fédéralistes les plus centralisateurs qui soient? En outre, pour le même soi-disant souverainiste convaincu, est-il vraiment utile et opportun de lancer aujourd'hui cette lapalissade: «Le fédéral n'a pas que des torts»? Ou le prof Lauzon veut-il en venir en noyant ainsi le poisson?

Quand Lauzon affirme que «l'avenir est aux partis socialistes» et qu'il donne en exemple le Parti travailliste au Royaume-Uni, je lui rappelle que ce parti était à côté des États-Unis dans la guerre en Irak et que Tony Blair, dans la campagne qui a précédé sa première élection, avait vanté, pour s'attirer des votes, les mérites de la dame de fer, Margaret Thatcher. [...]

Lauzon sait que le Bloc québécois se trouve à peu près au même endroit que le NPD sur l'échiquier politique. [...] Il y a des affinités naturelles entre le Bloc et NPD, beaucoup plus qu'avec les autres partis. Cela dit, nous savons ce qui les oppose irrémédiablement, et Lauzon le sait tout autant.

Si Léo-Paul Lauzon se présente dans Outremont avec le NPD, que va-t-il se passer? Il y a tout lieu de penser qu'un certain nombre d'électeurs, parmi les progressistes et les souverainistes mous, hésiteraient entre lui et Jacques Léonard, le futur candidat du Bloc, et que l'ineffable Jean Lapierre, du Parti libéral, en tirerait profit. Quel beau gâchis en perspective!

Je crains que sa relative et récente renommée ait monté à la tête du prof Lauzon. Je suggère au progressiste populiste de se la mettre sous l'eau froide s'il ne veut pas entacher sa crédibilité.  
Sylvio Le Blanc  
Montréal, le 22 mai 2005

## IDÉES



Pierre Pettigrew dénigre, rabaisse et noircit le projet souverainiste, laissant voir que l'hystérie postréférendaire sévit toujours à Ottawa.

## Le triomphalisme « libéral » de Pierre Pettigrew

GUY ROCHER

Département de sociologie et Centre de recherche en droit public, Université de Montréal

Dans l'article qu'il a signé, qu'on pouvait lire dans *Le Devoir* du 20 mai dernier, Pierre Pettigrew explique en quoi la victoire du NON au référendum de 1980 fut « une victoire historique »: elle a eu comme effet que, depuis lors, les valeurs libérales ont enfin eu raison des sombres et noirs projets des péquistes.

Ici surgissent sous la plume du ministre, ancien chef du cabinet de Claude Ryan en 1980, tous les stéréotypes les plus éculés sur le projet politique des souverainistes. Ils rêvaient, nous assure-t-il, d'un « État-nation traditionnel, doté d'une seule langue, d'une seule religion [sic], d'une seule culture et d'un seul système juridique ». Bien futé sera l'historien qui trouvera un jour dans le Parti québécois le groupuscule qui aspirait à un Québec d'une seule religion, sans parler d'un seul système juridique et d'une seule culture! Bref, « ils favorisaient l'homogénéité [...], se battaient pour avoir leur État-nation homogène ».

Fort heureusement, nous ras-

sure l'historien Pettigrew, « la victoire historique » du NON en 1980 a tout changé: « Ce qui a triomphé, c'est un ensemble de valeurs libérales [...] désormais partagées même par les péquistes et les bloquistes. » La preuve en est que ces derniers ont (apparemment, on le verra plus loin) abandonné leur projet d'État-nation homogène et en sont même venus à reconnaître, sous l'effet des « valeurs pluralistes libérales », que, « loin de menacer l'identité québécoise, les communautés culturelles l'enrichiraient ». Ce faisant, ils ont emprunté « le discours libéral et canadien [et] proposent désormais de faire du Québec un petit Canada ».

Voilà comment, au nom des « valeurs libérales » et pour nous convaincre de leur triomphe, on s'approprie et reconstruit l'histoire postréférendaire.

### Et la loi 101?

Il serait trop long ici de corriger chacune de ces grosses affirmations, et d'autres, qui émaillent l'article de Pierre Pettigrew. Je n'apporterai qu'un fait. La loi 101 date de 1977, donc d'avant « la victoire historique des valeurs pluralistes libérales ». On lit dans le préambule de cette loi qu'elle est faite « dans le respect des minorités ethniques, dont elle reconnaît l'apport précieux au développement du Québec ».

Ce même préambule ajoute encore que « l'Assemblée nationale reconnaît aux Amérindiens et aux Inuits du Québec, descendants des

premiers habitants du pays, le droit qu'ils ont de maintenir et de développer leur langue et culture d'origine ». Ceci n'est pas l'extrait d'un quelconque discours de circonstance: ce texte engageait le gouvernement tout entier du Parti québécois, il exprimait officiellement sa conception d'un Québec sociologiquement, culturellement et politiquement pluraliste.

De surcroît, il ne s'agissait pas que de belles phrases. En tant que témoin et acteur de ce projet, je peux faire état de très nombreuses consultations avec les communautés culturelles avant, pendant et après l'adoption de la loi. J'ai été également témoin et acteur des rencontres variées avec des Inuits et des Amérindiens quand le gouvernement (pourtant péquiste) s'engageait dans une reconnaissance des droits des Premières Nations, alors que le gouvernement (pourtant libéral) fédéral traîne encore sa loi des Indiens.

Je me permets donc de mettre le ministre Pettigrew en garde contre sa vision si évidemment teintée (de rouge) de l'histoire récente du Québec et de celle du Parti québécois. Sans parler de l'étonnant rapprochement qu'il fait tout à coup entre le Bloc québécois d'aujourd'hui, le Bloc populaire d'il y a 65 ans et l'Union nationale de Maurice Duplessis! Ici, l'historien Pettigrew réussit le grand écart dont rêve tout danseur.

En réalité, ce qu'il faut ici rappeler, c'est que l'évolution postréférendaire du Québec et du Canada est infiniment plus complexe que les simplifications et les raccourcis que nous a présentés Pierre Pettigrew. Les « valeurs libérales » elles-mêmes, invoquées par Pierre Pettigrew comme facteur dominant, ont aussi évolué, tout comme elles ont été mises à rude épreuve par ceux-là mêmes qui en étaient les promoteurs, Pierre Elliott Trudeau et Jean Chrétien en tête. Les interprétations historiques à sens unique ne résistent jamais à l'analyse.

### Une hystérie qui sévit toujours

Lisant et relisant ce texte de Pierre Pettigrew, je ne peux m'empêcher d'y sentir d'un paragraphe à l'autre l'hystérie postréférendaire qui sévit toujours à Ottawa. C'est elle qui explique que, d'un bout à l'autre de son article, Pierre Pettigrew dénigre, rabaisse et noircit le projet souverainiste, y compris ce référendum (lequel?) « tenu précipitamment pour des raisons internes au Parti québécois » alors que « la Parti d'État », de laquelle se drape le ministre, « aurait dicté de ne pas le tenir ».

En effet, donnons raison à Pierre Pettigrew: s'il n'y avait pas eu le référendum de 1995, comme la vie à Ottawa aurait été plus facile depuis dix ans et serait aujourd'hui combien plus paisible! Il n'y a encore que cette même angoisse postréférendaire qui

fasse dire à Pierre Pettigrew, en terminant son article, qu'il ne faut tout de même pas se fier à l'évolution libérale des péquistes: elle n'est que de surface car, insinue insidieusement Pierre Pettigrew, « les péquistes n'osent plus l'affirmer » mais veulent toujours faire du Québec « un État-nation traditionnel et homogène ».

Les hommes et les femmes qui font partie du gouvernement fédéral ont souvent insisté pour dire qu'ils représentent à Ottawa tous les Québécois sans exception. La psychose postréférendaire me paraît être la seule raison (raison d'État?) qui entraîne un ministre, doté d'autant de pouvoir que Pierre Pettigrew, à dénigrer, comme il le fait dans cet article, une importante partie des Québécois dont il est le représentant. Sous le triomphalisme du ton perce très ostensiblement la grande peur postréférendaire.

Parce qu'il a été écrit avec les œillères de la panique postréférendaire, ce texte offre une des visions les plus déformantes de l'histoire récente du Québec et du Parti québécois qu'il m'ait été donné de lire depuis longtemps. Quand cette même peur inspire non plus un simple article de journal mais tout un train de politiques, on s'explique mieux les bricolages ridicules de la politique (libérale) canadienne des dix dernières années à l'endroit du Québec et les honteux dérapages qu'elle a engendrés.

## Des amalgames et des oublis

PIERRE DUCHARME  
Montréal

Pierre Pettigrew nous apprend, dans son article sur l'héritage de 1980, que c'est « du bout des lèvres et par résignation » que les souverainistes en sont venus à favoriser « désormais », à cause de l'évolution des « valeurs pluralistes libérales au cours des 25 dernières années », un multiculturalisme imitant celui du Canada.

D'abord, on se pince. Petit rappel: fin 1979, dans sa proposition de souveraineté-association, le gouvernement Lévesque écrivait: « L'accès à la souveraineté ne modifiera en rien la politique que le Québec a toujours mise en œuvre à l'égard des diverses communautés culturelles qui vivent sur son territoire et qui sont comme un miroir de ce que notre planète recèle de richesses culturelles variées. » Il y soulignait aussi l'importance de la Charte des droits et libertés... québécoise (la canadienne n'existait pas encore).

Puis, on se rend compte qu'on a bien lu. Puis, on relit le texte en entier, et tout devient clair.

### Les enfants de la loi 101

La rigueur et l'honnêteté intellectuelle de Pierre Pettigrew sont en effet à toute épreuve. Dans un exposé de 1200 mots sur l'avant et l'après-référendum de 1980, où sont évoqués en amalgames plus que douteux le Bloc populaire (le « Bloc d'alors... »), Duplessis et Hitler, il parvient à passer totalement sous silence: 1- les promesses non tenues de M. Trudeau; 2- le coup de force constitutionnel de 1981, auquel le gouvernement Charest, adepte des « valeurs libérales » s'il en est, n'a pas davantage adhéré que ceux de M. Bourassa; 3 l'accord du Lac-Meech et le sort qu'il a connu; 4- le référendum de Charlottetown; 5- le pourcentage de l'OUI en 1995...

Surtout, pas un mot sur la loi 101 — qui a si profondément et si durablement modifié l'évolution de la situation linguistique à Montréal.

M. Pettigrew parle d'un Québec « certes français mais inscrit [...] dans un projet d'ouverture, de tolérance, d'accueil, de pluralisme », qui ne saurait bien sûr être autre chose que « le projet de société canadien ». On aimerait bien savoir si, pour lui, la Charte de la langue française relève des « valeurs libérales autour desquelles il y a consensus » ou bien de la « protection frileuse d'une identité singulière par le repli sur soi ».

Mais on ne le saura pas. Car si M. Pettigrew reconnaît l'existence des « enfants de la loi 101 », il lui faudrait reconnaître aussi (avec toute la rigueur et l'honnêteté intellectuelle dont il est capable) que leur appui à la souveraineté a fortement augmenté au fil des ans, comme l'indiquent les sondages d'opinion.

Et sa thèse serait alors réduite en poussière.

## Les racines de l'indépendantisme

CHARLES COURTOIS

Docteur en histoire à l'Université du Québec à Montréal

Plusieurs lecteurs du *Devoir* ont dû s'étouffer de rire en lisant Pierre Pettigrew (20 mai 2005) évoquer les « valeurs libérales » dans le contexte actuel.

M. Pettigrew, récapitulant le parcours politique du Québec depuis 1980, a eu recours à cet artifice classique des trudeaustes qui consiste à confondre les péquistes et les souverainistes d'aujourd'hui avec l'Union nationale autonomiste, question de capitaliser sur la valeur morale des événements de la Deuxième Guerre mondiale et l'opprobre de Duplessis. C'est le comble de l'ironie quand on sait qu'aujourd'hui l'autonomisme conservateur est présent sur l'échiquier politique québécois (ADQ) tandis que le parti de René Lévesque est issu de la Révolution tranquille!

Le jour des Patriotes nous offre l'occasion parfaite de rappeler l'historique de l'indépendantisme québécois et des jalons de ce combat pour la démocratie.

### Diversité dès l'origine

La démocratie s'est imposée avec la souveraineté nationale qu'ont affirmée les révolutions française et américaine. Au Québec, dès les années 1770-80, des velléités de révolution démocratique se sont manifestées. Mais le mouvement a pris une véritable dimension politique, riche en conséquences pour notre histoire, avec le Parti patriote qui domina le Parlement de Québec jusqu'en 1837-38.

Le combat des Patriotes pour la démocratie commença par la revendication du gouvernement responsable. Face au rejet britannique des demandes de réformes, les Patriotes ont proclamé l'indépendance du Bas-Canada (Québec) et rédigé une constitution qui mettait fin à toute discrimination pour les Noirs, les autochtones et les citoyens de toute confession. Papineau avait déjà obtenu l'égalité civique pour les Juifs, une première dans l'Empire.

La séparation de l'Église et de l'État s'accompagnait de l'instruction publique et obligatoire laïque. Le mouvement des Patriotes comptait des chefs de file protestants anglophones; la diversité québécoise était vivante.

Sans l'appui d'une puissance amie, comme les États-Unis en reçurent un de la France, les Patriotes n'étaient pas de taille à défaire l'Empire britannique. Le plan Durham imposa l'Union dans le but avoué d'assimiler les Québécois. La Confédération, face à l'échec de l'assimilation, les minorisa. L'échec de l'indépendance était un échec pour la démocratie et l'ouverture de l'identité québécoise.

### Ressac conservateur

Au cours du siècle qui suivit cet échec, le Québec vécut un ressac conservateur. L'Église et la bourgeoisie anglaise limitèrent le développement du Québec, l'identité québécoise fut repoussée sur des limites ethniques, canadiennes-françaises et catholiques.

Le courant républicain et indépendantiste n'était pas mort pour autant. Pensons à l'Institut canadien, porteur des idées révolutionnaires, condamné par l'Église. La majorité de ses membres étaient en faveur de l'indé-

pendance du Québec. Ajoutons parmi ces rouges indépendantistes et laïcs Honoré Mercier, en faveur des écoles et des bibliothèques publiques et du développement du Québec au grand dam d'Ottawa et des banques anglaises, et Olivar Asselin, à la tête de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) dans les années 1910 et héritier de la laïcité et de l'égalité entre Québécois de toutes les confessions. De même ses amies féministes comme Éva Circé-Côté à la Bibliothèque publique de Montréal et à la Fédération nationale SJB des femmes. La Révolution tranquille lui a donné des victoires.

Aujourd'hui, si, comme M. Pettigrew est obligé de le constater, le mouvement souverainiste reçoit l'appui de citoyens de toutes origines, ce sont les Québécois se sont dotés d'institutions québécoises les libérant en partie de ces tutelles et donc de cette identité canadienne-française et catholique qui les marginalise comme une minorité ethnique dans la Confédération. La loi 101, en particulier, au grand dam des fédéralistes, a permis au Québec de s'affirmer comme société d'accueil.

La loi 101 est une clé du pluralisme pour l'identité québécoise, à laquelle il manque maintenant la naturalisation pour être sur un pied d'égalité avec ses voisins en matière d'immigration. C'est une question de justice. Au lieu d'affirmer une nation homogène, l'indépendance permettra justement à l'identité québécoise d'être encore plus ouverte qu'aujourd'hui.

### L'affranchissement des divisions ethniques

L'indépendance du Québec est le meilleur moyen de s'affranchir des divisions ethniques entre citoyens

québécois: diviser les Québécois selon leurs origines ethniques pour que règne le Canada, voilà la stratégie libérale.

Jean Chrétien affirmait que la Fête nationale n'était pas celle de tous les Québécois mais des Canadiens-français. Voilà un monde avec lequel la démocratie québécoise gagnera à rompre. La nation québécoise souveraine pourra affirmer son propre modèle d'immigration, fondé sur l'interculturalisme: une ouverture aux échanges culturels qui ne remet pas en cause l'égalité des citoyens ni l'importance de la matrice commune qui les réunit.

Avec la proposition de charta ontarienne qui menace certaines femmes canadiennes, on comprend bien les œillères de l'ethnisme libéral, les inégalités et la ségrégation qu'il risque de favoriser. Il opte pour des écoles privées et séparées plutôt que pour l'école publique. Il s'efforce de séparer les immigrants au Québec de leur société d'accueil, au détriment de chacun, et de dénigrer l'identité québécoise.

Au fond, cette provincialisation de l'identité québécoise se justifie au nom de l'intérêt canadien, qui subordonne la démocratie et la diversité culturelle québécoise aux intérêts de Bay Street. Ottawa jouit avec opulence du pacte des impôts québécois qui profite doublement à l'Ontario et donne au Canada des pouvoirs sur la démocratie québécoise. Avec l'indépendance, rapatrier ces moyens financiers permettra une décentralisation de pouvoirs à l'intérieur du Québec et le développement d'une démocratie citoyenne libérée des libéraux, qui pourra enfin se consacrer à l'ouverture sur le monde plutôt qu'à la lutte contre les magouilles d'Ottawa.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Degise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communis internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourguault-Côté (surnuméraire), Michel Garneau (caricatures); Diane Précoeur (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs); Renée Léo Guimont et Serge Paquin (lecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et culture), Julie Carpentier (papiers), Paul Bennett (papiers culturels spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (lives), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (papiers), Philippe Papineau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraire); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (papiers international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Marilyse Hamelin, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur) et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, Nadia Sebi, Mélisande Simard (publicitaires); Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Lolli Sénéchal-Berthiaume, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furov, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adiointe administrative), Claudine Chevier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## PICHET

SUITE DE LA PAGE 1

pour effet de ne pas placer tous les bars de ce genre sur un pied d'égalité, dénonce l'Association des brasseurs artisans du Québec (ABAQ), qui pilote actuellement la riposte.

«Depuis l'amendement, la coexistence des deux permis n'a plus sa raison d'être, lance son président, Stéphane Ostiguy, propriétaire du Dieu du ciel à Montréal. Nous demandons depuis plusieurs années que Québec mette en place un seul et même permis pour tous au nom de l'équité.»

L'homme connaît d'ailleurs très bien les effets pervers de la loi. Intéressé à vendre sa bière pour emporter ou même à commanditer des événements culturels en échange d'une présence houblonneuse sur les lieux de l'événement, il ne peut en effet pas le faire faute du permis industriel que les Sleeman, Molson, Labatt et consorts possèdent. Et ce, même si ses cuves, placées dans une sorte d'aquarium, sont bel et bien séparées de son bar, comme l'exige la loi. «Le problème, c'est la présence de tuyaux qui courent au sous-sol pour relier la salle de fermentation aux robinets du bar, explique-t-il. Pour les fonctionnaires, ces tuyaux empêchent de parler de séparation.»

Incapable donc de vendre de la bière à emporter à un client vivant en face de son bar — ou trois rues plus loin —, M. Ostiguy peut toutefois se vanter d'en avoir exporté à ce jour, en accord avec la loi, près de 1500 litres aux États-Unis, «où un distributeur pourrait les vendre dans près de 23 États», souligne-t-il. Un paradoxe jumelé à une injustice, dit-il, qui soulève l'ire des 20 membres de l'ABAQ, dont plusieurs sont confrontés à la même logique fonctionnaire.

Ces contradictions sont d'ailleurs à l'origine de la croisade menée depuis plus d'un an au sein de l'appareil gouvernemental par ce regroupement afin de sensibiliser les élus qui actuellement travaillent sur une réforme possible des lois entourant la vente et la fabrication de l'alcool au Québec. «Le processus suit son cours, a expliqué hier Réjean Thériault, porte-parole de la RACJ. Les consultations et l'analyse des problèmes soulevés par le milieu sont encore loin d'être terminées. Les recommandations viendront plus tard.»

Plus tard, peut-être, mais sans doute trop tard, selon les fabricants de rouses au chanvre, de blondes au gingembre ou de blanche sur lie, qui s'inquiètent de la lenteur de Québec à apporter une correction bénigne, selon eux, à une réglementation qui ne l'est pas vraiment. «Nous sommes des PME, dit M. Ostiguy. Notre croissance est associée aussi à des créations d'emploi.»

Le message est rodé. Et il semble aussi être bien reçu à Québec, selon l'ABAQ qui, depuis 18 mois, multiplie les rencontres avec les cabinets de ministres ou organismes gouvernementaux versés dans l'alcool, disent ses représentants. «Chaque fois, c'est la même histoire, dit M. Ostiguy. On nous dit être à l'écoute de notre problème, être conscient de l'injustice et de travailler pour la réparer. Mais rien ne se passe.»

La réforme envisagée des lois sur l'alcool a été amorcée en 2002 par Serge Ménard, alors ministre de la Sécurité publique dans le gouvernement Landry. Le dossier se promène depuis entre ce ministère, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), le ministère des Finances, la RACJ et la Société des alcools du Québec (SAQ), tous concernés par le commerce de l'alcool. Des élections, un remaniement ministériel et des changements à la tête de la SAQ et de la RACJ sont toutefois venus rythmer les démarches.

«Tous ces interlocuteurs se renvoient d'ailleurs la balle pour justifier la lenteur des décisions», dit le président de l'ABAQ. Le tout dans un ballet bureaucratique plus étourdissant qu'une série de pinte de bière, selon les brasseurs artisans, qui trouvent désormais ce régime plutôt indigeste.

Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel info@lememorial.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3367  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par l'imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de l'imprimerie Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

l'adoption de la résolution, ou bien à la demande du gouvernement irakien.

La résolution ne prévoit pas de vote du Conseil de sécurité pour permettre une prolongation du mandat américain, seulement un réexamen, engagé à la demande du gouvernement irakien.

Ce réexamen devrait avoir lieu la semaine prochaine, alors que la France assumera la présidence du Conseil de sécurité.

Environ 160 000 soldats sont actuellement en Irak, dont 140 000 Américains. Un certain nombre de pays appartenant à la coalition ont annoncé leur volonté de s'en retirer entièrement ou en partie au cours des mois à venir.

Les troubles en Irak vont encore durer des années, et la communauté internationale n'y imposera la paix qu'en œuvrant à un changement des mentalités, a estimé hier à Madrid une secrétaire générale adjointe de l'ONU, Rima Khalaf Hunaidi. Mme Khalaf Hunaidi, ancienne vice-première ministre jordanienne, était l'invitée de l'institut Elcano de Madrid, un centre d'analyse géopolitique de tendance libérale.

## Al-Zarqoui: blessure crédible

L'annonce par al-Qaïda, mardi, de la blessure de son chef en Irak, le Jordanien Abou Moussab al-Zarqoui, est présentée comme crédible par des experts malgré l'imbricatio habituelle des communiqués, difficiles à décoder sur les sites Internet islamistes.

«D'abord, l'annonce est signée Abou Maisara al-Iraqi [du «département de l'information» du groupe Zarqoui], et cela confère au communiqué une crédibilité certaine», souligne Abdel Bari Atwan, rédacteur en chef du quotidien arabe londonien al-Qods al-Arabi.

Publié mardi sur le forum d'al-Hesba, le communiqué a aussitôt été reproduit sur le forum d'al-Khaymah, un autre site islamiste utilisé par al-Qaïda en Irak depuis le blocage, il y a plus de deux mois, des sites al-Ansar, al-Ekclass et Islamic-Minbar, habituellement utilisés par le groupe.

«Ensuite, al-Qaïda n'a pas publié de démenti près de 24 heures après l'annonce de la blessure» de Zarqoui.

Le communiqué ne précisait pas la date, le lieu ou la gravité de la blessure. Il a en revanche appelé «la nation islamique et les frères dans l'unicité» à «implorer Dieu pour que notre cheik [...] soit guéri des blessures qu'il a subies dans sa lutte pour la religion».

«Sans aucun doute, Zarqoui a été grièvement blessé. S'il l'avait été légèrement ou moyennement, al-Qaïda ne l'aurait pas annoncé», estime M. Atwan, qui exclut l'éventualité d'«une manœuvre d'al-Qaïda».

«Je pense même que Zarqoui est à l'article de la mort. Le communiqué est un prélude à une annonce du pire», estime encore M. Atwan, un habitué des groupes islamistes qui s'exprime souvent sur les médias occidentaux et arabes depuis son entrevue d'Oussama ben Laden dans les années 90.

Yasser Sirri, directeur de l'Observatoire islamique, une organisation basée à Londres qui dit défendre les causes des musulmans dans le monde, n'écarte pas lui non plus la véracité de la blessure de Zarqoui. Lui aussi avance comme arguments «la signature d'Abou Maisara» et «l'absence de démenti d'al-Qaïda».

«En outre, l'appel aux musulmans à prier pour Zarqoui est un indice significatif de la gravité de ses blessures», estime M. Sirri, également très sollicité par les médias sur les groupes djihadistes. Mais selon lui, «Zarqoui n'est pas encore mort. Autrement, al-Qaïda l'aurait annoncé, parce que tout moudjahid [combattant], et encore davantage Zarqoui, aspire à la victoire ou au martyre, sollicité en islam».

«De toute façon, le djihad en Irak ne s'arrêtera pas avec la mort de Zarqoui. D'ailleurs, le communiqué insistait sur le fait que Zarqoui «a formé une génération» de moudjahidines», conclut M. Sirri.

Le Washington Post, citant hier un lieutenant de Zarqoui, qui se présente sous le nom d'Abou Karrar, a indiqué que le groupe cherchait un successeur à son chef si celui-ci devait mourir des suites de ses blessures.

Selon Abou Karrar, Zarqoui a été blessé par balle entre l'épaule et la poitrine durant le week-end au cours d'une opération des forces américaines et irakiennes autour de la ville de Ramadi, à l'ouest de Bagdad.

Un des principaux lieutenants de Zarqoui et plusieurs combattants arabes à ses côtés ont été tués au cours des échanges de feu, selon le journal.

## IRAK

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une source du ministère de la Défense.

Enfin, Damas a été accusé par Washington et Bagdad de contribuer aux attaques contre l'Irak notamment en permettant des infiltrations à la frontière irako-syrienne. Les relations entre l'Irak et la Syrie «ne sont pas au beau fixe», a déclaré hier le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, tout en faisant état de signaux positifs sur une meilleure collaboration du régime de Damas.

## SIMARD

SUITE DE LA PAGE 1

«Trois policiers ont été tués et trois autres blessés dans un attentat suicide à 21h dans le quartier Doura, dans le sud de Bagdad», a précisé une